

REPUBLICQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*

-----  
Fédération Nationale des Groupements  
De Promotion Féminine

-----  
Cellule d'Appui Technique

**RAPPORT DES ACTIVITES DE LA CELLULE D'APPUI  
TECHNIQUE  
auprès de la  
Fédération Nationale des Groupements de  
Promotion Féminine du Sénégal**

RAPPORT FINAL

MARS 2004

*La Coordinnatrice de la CAT*

# **SOMMAIRE**

## **PREMIERE PARTIE**

- I. GENESE DE LA MISSION
- II. SITUATION DU FONDS DE CREDIT ET DU RECOUVREMENT
- III. UTILISATION DES FONDS RECOUVRES
- IV. ACTIVITES DE LA CELLULE D'APPUI TECHNIQUE
- V. SITUATION DES STRUCTURES FINANCIERES DECENTRALISEES
- VI. PERSPECTIVES DES STRUCTURES FINANCIERES DECENTRALISEES
- VII. ACQUIS DE LA MISSION 2000 – 2003
- VIII. RECOMMANDATIONS GENERALES

### **ANNEXES :**

## **DEUXIEME PARTIE**

⇒ Rapport financier période 2000 – 2003

### I. TERMES DE REFERENCE DE L'ASSISTANTE FINANCIERE

### II. SITUATION DU RECOUVREMENT

#### 2.1 Renforcement du Capital des GEC

#### 2.2 Fonctionnement

##### 2.2.1 Utilisation du Budget

1. Salaire du Personnel de soutien
2. Indemnités de Fonction de la CAT
3. Frais de Fonctionnement
4. Indemnités de Déplacement
5. Avocat
6. Expertise des Unités de froid
7. Récapitulatif général de la situation financière

### III. SITUATION ANNEE 2004 PREMIER TRIMESTRE

## **ANNEXES**

**PREMIERE PARTIE**

## **I. GENESE DE LA MISSION**

Au terme de la mission de l'ex – PAGPF, il est apparu que la difficulté majeure à laquelle la Fédération devra faire face, demeurerait le problème du recouvrement des crédits octroyés, difficulté pour l'essentiel liée ; au nombre de projets financés, à leur localisation souvent dans des zones enclavées et enfin au non respect par la plupart des bénéficiaires des systèmes de gestion qui leur ont été proposés.

A la fin du Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine (**PAGPF**), l'évaluation des capacités de la Fédération à poursuivre les activités dans la mouvance de la stratégie initiée par le PAGPF a été fait.

Il a été ainsi recommandé la mise en place dès la signature de l'Accord de rétrocession d'un dispositif d'appui institutionnel sous la forme d'un Comité de Pilotage et d'une Cellule d'Appui Technique, structure d'appui – conseil à la Fédération ayant les missions spécifiques suivantes :

### **LE COMITE DE PILOTAGE**

Il a pour mission de :

- ↳ Veiller au respect de l'application de l'Accord de rétrocession conclu entre l'Etat du Sénégal et la Fédération ;
- ↳ Apporter un appui – conseil dans la supervision de l'exécution du programme d'activités de la Fédération ;
- ↳ Aider à l'élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières pour la gestion des fonds ; et à la mise en place d'un système de contrôle.

A ce sujet, le Comité de Pilotage est habilité à entreprendre toute vérification ou inspection des comptes des livres et opérations. Et une fois par an, le Comité assistera la Fédération dans le choix d'un Cabinet d'audit de la gestion des fonds.

### **Composition du comité**

Des personnes ressources désignées par le Ministère de tutelle de la Fédération et du Ministère de l'Economie et des Finances notamment les représentants de la Cellule AT / CPEC, de la DDI, de la DCF et de l'Agence Judiciaire de l'Etat.

Le siège de la Fédération abritera les rencontres du Comité de Pilotage selon une périodicité qui sera établie de manière consensuelle par les différents membres.

Pour les prises en charge du Comité de Pilotage, les frais occasionnés tels que les frais de déplacement seront dévolus à la Fédération.

Par ailleurs, il a été recommandé également la mise en place d'une Cellule Technique de gestion au quotidien des orientations et programmes d'actions de la Fédération.

## LA CELLULE TECHNIQUE

Elle a pour mission de :

- ↪ Contribuer au développement des capacités de gestion et au renforcement de la maîtrise des activités, des projets et programmes ;
- ↪ Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités, projets et programmes de la Fédération.

Elle a pour tâches de :

- ↪ Préparer et mettre en œuvre toutes les phases requises pour l'exercice des projets et programmes de la Fédération, par un système de planification pour la gestion du budget et des programmes ;
- ↪ Elaborer les termes de référence, coordonner et approuver les études commanditées par la Fédération ;
- ↪ Assurer le suivi quotidien des activités ;
- ↪ Gérer le personnel et le matériel de la Fédération ;
- ↪ Préparer et diffuser auprès du Comité de Pilotage et de la Fédération les rapports d'avancement afférents aux fonds et ceci dès le démarrage du processus de rétrocession jusqu'à l'an 2002 ;
- ↪ Assurer les tâches administratives de la Fédération et du Comité de Pilotage notamment la préparation des documents administratifs et techniques, la transmission des rapports périodiques d'activités au Ministère de tutelle et au Ministère de l'Economie et des Finances ;
- ↪ Engager les procédures de régularisation des engagements de la Fédération (paiement des tiers, récupération de créances, préparation des dossiers contentieux) ;
- ↪ Planifier le financement des projets acceptés par la Fédération ;
- ↪ Appuyer la Fédération dans la gestion de ses comptes ;
- ↪ Assister la Fédération dans la recherche de financements, le suivi et l'évaluation des projets ;
- ↪ Préparer et présenter à la Fédération un bilan annuel des activités.

L'équipe de la Cellule Technique sera composée de :

- ↪ Un Coordonnateur affecté par le Ministère de tutelle ;
- ↪ Un Assistant financier, gestionnaire, également affecté par le Ministère de tutelle ;
- ↪ Un personnel d'appui comprenant :
  - Une Secrétaire ;
  - Un Chauffeur ;
  - Un Gardien ;
  - Un Agent de service (manœuvre).

Pour la prise en charge de la Cellule, le représentant de la FNGPF, les deux (02) agents fonctionnaires, en l'occurrence le Coordonnateur et l'assistant financier percevront des indemnités mensuelles de fonction, tandis que le personnel d'appui sera entièrement à la charge de la Fédération.

En ce qui concerne le recouvrement, il a été recommandé à la Fédération de mettre en place un Comité de recouvrement pouvant avoir des démembrements au niveau décentralisé.

Par ailleurs il est important de noter qu'en ce qui concerne les activités tel que le suivi des activités au niveau des cases foyer, des garderies et les activités allant dans le sens d'une consolidation de la dynamique organisationnel des assistantes villageoises et des auxiliaires de garderie, la cellule a pu bénéficier de l'appui de trois autres agents faisant partie de l'équipe d'encadrement technique de la FNGPF.

## **II. SITUATION DU FONDS DE CREDIT ET DU RECOUVREMENT**

### **2.1 Situation du portefeuille au 1/ 01/ 2000.**

#### **1. Liste des projets financés par de l'ex-PAGPF**

A la fin de sa mission, 336 dossiers de projets avaient été financés par le PAGPF ; la nature de ces dossiers se décomposait comme suit :

- ✓ 131 fonds de roulement ;
- ✓ 77 projets d'investissements ;
- ✓ 128 caisses de crédit.

LE MONTANT GLOBAL DES FINANCEMENTS REALISES S'ELEVAIT A : 601 543 690 F  
CFA REPARTIS COMME SUIT :

Région	Nombre de projets financés	Montant
Dakar	131 projets	253 448 890 F CFA
Diourbel	49 projets	91 676 750 F CFA
Thiès	59 projets	110 851 450 F CFA
Tamba	49 projets	77 504 000 F CFA
Kolda	48 projets	68 062 600 F CFA
<b>TOTAL</b>	<b>336</b>	<b>601 543 690 F CFA</b>

## 2. Situation des encours des projets au 1<sup>er</sup> Janvier 2000

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2000, la situation du portefeuille se présentait ainsi:

- ✓ 247 dossiers de projet pour un montant de 328 477 054 F CFA et 5 dossiers divers pour un montant de 15 162 210 F CFA ; soit au total, 252 dossiers pour un montant total de 343 639 264 F CFA

### 2.2 Situation du portefeuille sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2000 au 31 Décembre 2003

Au cours de la durée de la mission (2000- 2003) le solde global du portefeuille est passé de 343 639 264 F CFA à 226 962 841 F CFA au 31 Décembre 2003 ainsi composé :

- ✓ 177 dossiers de projets pour un montant de 208 956 614 F CFA;
- ✓ 10 dossiers divers pour un montant de 17 712 227 F CFA.
- ✓ 5 dossiers retirés du portefeuille pour un montant de 294 000 F CFA

Soit un montant total recouvré de 116 676 423 F CFA correspondent à une baisse de 33, 95 % en valeur relative.

Le nombre de dossiers soldés sur la période est de [75] soixante quinze

## 1. Situation du portefeuille par Région au 31 Décembre 2003

Régions	Nombre de dossiers	Montants
Dakar	90	106 610 598
Diourbel	18	25 565 162
Thiès	27	50 391 280
Tamba	23	14 827 650
Kolda	19	11 562 149
<b>TOTAL</b>	<b>177</b>	<b>208 956 614</b>

## 2. Situation des débiteurs retirés du portefeuille

Nota : Il faut retenir qu'après avoir informé le comité de pilotage ; les débiteurs dont le reliquat de leur remboursement a été totalement absorbé par les agios se sont vus retirés du portefeuille . Il s'agit des débiteurs suivants :

- ⇒ GIE Ngandiouf : 50 000 F CFA
  - ⇒ Lebou I Bokk Xalaat : 5 000 F CFA
  - ⇒ Gathe Badanéne : 9 000 F CFA
  - ⇒ Diamatoul Mawa : 180 000 F CFA
  - ⇒ Diokoul : 50 000 F CFA
- .....  
**294 000 F CFA**

**3 . SITUATION DES CREDITS OCTROYES AUX CASES FOYERS AU 31 DECEMBRE 2003:**

Localité	Case foyer	Montant du prêt	Impayés au 31.12.03
T H I E S	<u>Niakhène</u>	3 000 000	260 000
	Mérina Dakhar	3 000 000	2 167 500
	Taïba Niang	2 000 000	1 396 500
	Ngandiouf	2 000 000	843 000
<b>Sous total 1</b>		<b>10 000 000</b>	<b>4 667 000</b>
K O L D A	Salikégné	2 000 000	1 425 000
	Ngayène - Sénégal	2 000 000	950 000
<b>Sous total 2</b>		<b>4 000 000</b>	<b>2 375 000</b>
T A M B A	Kouthiadaïly	2 000 000	820 000
	Sinthina Malène	2 000 000	1 105 245
<b>Sous total 3</b>		<b>4 000 000</b>	<b>1 925 245</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18 000 000</b>	<b>8 967 245</b>

#### 4. Situation actuelle du portefeuille au 31 Décembre 2003

1. IL faut également signaler que le Gie Jam Ak Sutura de Thiane SECK ; pour des raisons de difficultés de remboursement a remis le véhicule à la disposition de la Fédération . A cet effet et suite aux recommandations du comite de pilotage ; il a été enlevé du portefeuille de crédit , le montant correspondant à ses impayés soit : **14 194 200 F CFA** .
2. Il en est de même pour les dossiers de Ndayanne (**12 625 200 F CFA**) et Sope Elisabeth DIOUF (**12 024 000 F CFA**) dans le Département de Mbour correspondant au financement de deux unités de froid.

Le montant des trois dossiers retiré du portefeuille s'élève a **38 843 400 F CFA**

3. Après vérification il est ressorti que le groupement dénommé Aroundou Diawara, située dans le département de Backel n'a pas pu bénéficié de son prêt car n'ayant pas retiré leur chèque avant le transfert des fonds rétrocedés dans le compte de la FNGPF. Le montant du prêt, plus les intérêts qui était de **2 300 000 CFA** a déduit au portefeuille.

A l'issue de ces corrections, le portefeuille au 31 Décembre 2003 se présente ainsi :

Montant Portefeuille	Montant Débiteur Divers	Total
167 813 214	17 712 227	185 525 441

#### Observations :

Suite aux recommandations des membres du comité de pilotage , et après une analyse de la situation de l'ensemble des débitrices, nous avons procédé en 2002 à un rééchelonnement de l'ensemble du portefeuille en fonction des capacités de remboursement des débitrices .

Conformément à l'accord de rétrocession entre l'Etat du Sénégal et la FNGPF, cette dernière avait mis en place des stratégies de recouvrement du fonds de crédit qui ont connu des fortunes diverses et ont entraîné une relative faiblesse du niveau de progression du recouvrement due à la conjonction de plusieurs facteurs dont :

#### 1. En Zone Rurale :

Les populations ont été confrontées à la progression de la pauvreté qui sévit dans les zones cibles de l'ex - PAGPF. Ce qui entraîne des difficultés pour le respect de leurs engagements.

## **2. En Zone Urbaine :**

Surtout à Dakar, Thiès et Diourbel qui composent près de la moitié du portefeuille, ces structures débitrices ne sont pas membres de la FNGPF et sont composés essentiellement de GIE et d'associations pour un montant de **121 575 991 F CFA**. La FNGPF a rencontré pour ces cibles des difficultés jusque dans leur localisation.

## **3. Pour les prêts aux Cases Foyers :**

La Stratégie de mise sur pied des comités régionaux de recouvrement et de suivi composés d'autorités administratives, de membres de l'encadrement et des responsables de la FNGPF a porté des résultats probants dans le cadre des prêts aux cases foyers. Mais n'ont pu obtenir de résultats dans le cadre du recouvrement auprès des non membres de la FNGPF.

## **4. Au Niveau des Débiteurs Diverss :**

Les cinq (05) cas de manquements en 1999 sont passés à dix (10) du fait des vérifications de la FNGPF consécutives à des réclamations de bénéficiaires de crédit.

Deux dossiers de débiteurs divers avaient fait l'objet d'une assignation devant les tribunaux de Dakar et de Thiès ont été jugés et les prévenus condamnés. L'un des débiteurs est décédé, cependant l'avocat poursuit la procédure avec la signification à sa famille du jugement le condamnant à payer les **10 753 130 F CFA dus**.

## **5. Au niveau de la Cellule d'Appui Technique**

Après quatre années d'activités, la CAT est restée confrontée à un problème de sous effectif et de moyens logistiques qui ne permettaient pas de démultiplier les actions de recouvrement, devant l'ampleur des autres tâches dévolues à la CAT. Cette situation a entraîné le recours à un avocat pour les procédures contre les GIE et les associations débiteurs et à des huissiers au niveau des Régions.

## **6. Appréciation des capacités de remboursement des débiteurs**

Sur demande du comité de pilotage une situation de l'appréciation des capacités de remboursement des débiteurs a été réalisée et annexée au présent rapport.

### III. UTILISATION DES FONDS RECOUVRES

Rubriques	Recouvré	Consommé	Solde
Renforcement GEC	339 907 401	255 915 000	
Appui Institutionnel		83 775 875	
<b>Total</b>	<b>339 907 401</b>	<b>339 690 875</b>	<b>216 526</b>

### IV. ACTIVITES DE LA CELLULE D'APPUI TECHNIQUE

#### a. Activités de l'année 2000:

Durant l'année 2000, la Cellule d'Appui Technique a mené durant le 1<sup>er</sup> semestre les activités suivantes:

- L'élaboration d'un planning de travail (Janvier- Juin 2000)
- L'établissement d'un document support de recouvrement
- L'élaboration d'un projet de budget semestriel
- L'organisation des séances de travail avec le comité de pilotage et le comité restreint du directoire de la FNGPF pour l'examen et l'approbation.
  - Du mécanisme de recouvrement
  - Du budget et du planning semestriel des activités de la Cellule
  - Organisé avec le CONACAP des séances de travail pour la conception :
    - D'un système de suivi des 38 GEC ( Dakar, Thiès, Tamba, Kolda, Diourbel)
    - D'une stratégie de mise en place de GEC dans les cinq (05) autres régions qui n'étaient pas ciblées par le PAGPF ( Ziguinchor, Kaolack , Fatick, Louga et Saint-Louis).
- ✓ Procédé à l'étude et à la signature du contrat d'assistance CONACAP / FNGPF.

Conformément a ses termes de références, la CAT a effectué avec la Présidente de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine, des missions de terrain dans les cinq (05) régions d'intervention du PAGPF ; avec comme objet :

- ✓ Des prises de contacts :
- ✓ La mise en place des comités régionaux de suivi ;

- ✓ La mise en place des comités régionaux de recouvrement ;
- ✓ L'évaluation du niveau de fonctionnement des GEC
- ✓ Le suivi de l'aménagement des sièges des GEC ;
- ✓ Le démarrage des missions mensuelles de recouvrement.

Au cours du 2<sup>e</sup> semestre ; la Cellule d'Appui Technique a effectué des missions de recouvrement au niveau des 05 Régions ciblées par l'ex – PAGPF.

- ✓ Recouvré la somme de 36 000 000 F CFA soit 10, 07% du solde en fin Juin 2000, portant le montant du fonds à recouvrer à 278 876 459 F CFA et réalisant ainsi 42, 93 % des prévisions de recouvrement du semestre.
- ✓ Organisé en collaboration avec Dyna Entreprise et le CONACAP la formation des organes dirigeants et des gérantes à travers les centres de Thiès et de Kolda
- ✓ Effectué des missions de suivi du fonctionnement des cases foyers et des garderies éducatives et sanitaires.
- ✓ Préparé le suivi formation effectué par le CONACAP

En fin 2000, le recouvrement s'élève à **47.885.861 F CFA**.

#### **b. ACTIVITES DE L'ANNEE 2001**

**Sur la période, la Cellule d'appui a :**

- ❖ organisé des missions de recouvrement dans les régions ciblées ( Dakar, Thiès, Diourbel, Tamba, et Kolda) ;
- ❖ effectué le suivi des recommandations du Cabinet Conseil CONACAP suite à la convention signée avec Dyna- entreprises ;
- ❖ organisé des missions de suivi du fonctionnement des cases foyers et des garderies éducatives et sanitaires ;
- ❖ procédé à une réorganisation et à une re dynamisation du réseau des assistantes villageoises au niveau de chaque Région ;
- ❖ procédé au test de recrutement et à la mise à disposition des 05 Régions de stagiaires (contractuels en micro finance) chargés de la consolidation de la formation et des acquis des GEC ;
- ❖ préparé la formation « **Making Cents** » destinée à favoriser l'esprit d'Entreprise et le développement de petites entreprises au bénéfice de gérantes des 10 Régions et des membres de la cellule d'appui ;

- ❖ rencontre avec le secrétariat exécutif de la FNGPF.

### **c. ACTIVITES de L'ANNEE 2002**

#### **1. Mission de recouvrement**

La CAT a au courant du 1<sup>er</sup> Semestre effectué des missions de recouvrement dans les régions ciblées (Dakar, Thiès, Diourbel, Tamba et Kolda).

#### **2. Mission de Suivi**

Les Groupements d'Epargne et de Crédit (GEC) des régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tamba et Kolda ont accueilli des missions de suivi de l'évolution de leur résultats. Le suivi démarrage des GEC de Ziguinchor, Kaolack, Fatick, Louga et Saint – Louis a été effectué.

#### **3. Obtention d'un accord de financement pour une mission de diagnostic institutionnel des 54 GEC affiliés à la FNGPF**

La FNGPF à travers un échantillon de 21 GEC répartis dans les 11 régions du Sénégal en collaboration avec Dyna - Entreprises et l'appui d'un cabinet conseil pour faire ressortir :

- ↳ Le niveau de performances des institutions;
- ↳ Les besoins en renforcement des capacités institutionnelles, matérielles et logistiques.

Les résultats du diagnostic auront pour finalité la conception d'un plan d'actions triennal pour la mise en place du réseau national des GEC de la FNGPF.

Ce diagnostic a permis de procéder à un classement des GEC selon leur niveau d'accessibilité au statut de mutuelle et à l'élaboration d'un plan d'actions annuel pour la consolidation et le développement des GEC (voir annexe)

#### **4. Etablissement d'une base de données**

Des assistantes villageoises des 05 régions de l'ex - PAGPF en collaboration avec la composante "Renforcement des capacités du PLCP" et les unités régionales du PLCP

## **5. Réunion avec le comité de pilotage**

La cellule a organisé une rencontre avec le comité de pilotage chargé de la gestion du fonds de crédit pour la détermination du montant de l'enveloppe destinée au renforcement du capital des GEC des cinq autres régions. Les membres du comité ont également donné leur avis en ce qui concerne la proposition sur le système de distribution du fonds Taiwanais par la FNGPF, à travers les guichets des GEC sous forme de ressource affectée.

Cette rencontre a par ailleurs permis à la cellule de faire la situation sur l'état d'avancement de ses activités.

## **6. Requête de financement**

La FNGPF par le biais de la Cellule d'Appui Technique a adressé une requête de financement à la « Fondation Sécuriser le Futur » relative à un programme de prévention et d'appui aux personnes touchées par le VIH / Sida.

Le projet a été jugé pertinent et bien présenté par le comité de sélection. Cependant, le comité avait suggéré la reformulation de certains points, de prévoir un budget pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un manuel de procédures et de limiter la durée du projet sur une année avec une possibilité d'un financement complémentaire après évaluation d'une première phase.

## **7. Procédure d'Agrément AFDS**

La FNGPF a sollicité auprès de l'AFDS son agrément en qualité d'agent d'exécution pour les départements de Kolda et de Kaffrine pour la réalisation de programmes de développement social.

## **8. Mission de Diagnostic participatif de la FNGPF**

La FNGPF en collaboration avec le CNCR et l'ASPRODEB a bénéficié d'un appui pour la réalisation d'un diagnostic participatif de la FNGPF qui a réalisé une analyse institutionnelle de la Fédération et a débouché sur un plan d'actions à l'horizon 2005 (voir annexe).

## **9. Formation à "l'Esprit d'Entreprise" et à la gestion**

### **Démultiplication de la formation Making Cents.**

A la suite des sessions de formation organisées au niveau de Pikine en collaboration avec les agents du Développement Communautaire de Dakar qui ont été formés en tant que facilitateur sous le parrainage de la FNGPF, des sessions de formation sur le programme "Esprit d'entreprise et Entreprendre" ont été organisées au profit des leaders de la Fédération Régionale des Groupements de Promotion Féminine de Dakar.

## **10. Recrutement et atelier de mise a niveau des stagiaires**

Le diagnostic des GECS mis en place par la FNGPF et dont l'objectif majeur était l'établissement de la situation de référence de ses GECs tant sur le plan institutionnel, fonctionnel que financier, avait fini par dégager un certain nombre de recommandations telles une assistance souhaitée au personnel technique de ces GECS/ FNGPF entre autres .

Ces recommandations combinées aux résultats du diagnostic, ont permis de faire les constats suivants :

- ⇒ Un retard constaté dans la collecte et l'acheminement des résultats trimestriels ;
- ⇒ Une incapacité du personnel technique de ces GECs à élaborer des états financiers, etc. ...

C'est à la suite de tous ces constats, que la FNGPF en collaboration avec DYNA ENTREPRISE a proposé de mettre en place un programme de recrutement de 11 contractuels en microfinance à mettre à la disposition des 54 GECs de la FNGPF pour une période de 06 mois sous la supervision d'un Cabinet Conseil pour un travail de mise à niveau des GECs / FNGPF, dans toutes les régions du SENEGAL.

### **d. ACTIVITES DE L'ANNEE 2003**

#### **1. Missions de Recouvrement**

Au cours de l'année , la CAT de la FNGPF a poursuivi ses missions de suivi et de recouvrement dans les cinq (05) régions de l'ex – PAGPF.

#### **2. Mission de Suivi**

Les Groupements d'Epargne et de Crédit (**GEC**) des régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tamba , Ziguinchor, Kaolack, Fatick, Louga , Saint – Louis et Kolda ont accueilli des missions de suivi évaluation de la deuxième phase du programme de consolidation des GEC , mise en œuvre avec le cabinet Conseil.

#### **3. Equipement en mobilier de bureau des Gecs de la FNGPF**

Suite au résultat du diagnostic des Gecs de la FNGPF, les trente (30) caisses les plus performantes ont bénéficié avec l'appui de Dyna d'un équipement composé : D'un bureau , de quatre chaises (4), de deux (2) meubles de rangement d'un coffre fort ,d'un coffret, et d'un détecteur de faux billet .En plus de l'équipement des GECS le siège de la FNGPF a également été doté d'un important lot en équipement et matériel de bureau et ceci pour une valeur de **cinquante six millions de franc CFA 56 000 000 F CFA**

#### **4. Séminaire d'élaboration d'un plan d'action pour la FNGPF**

Sous l'initiative du PLCP, un séminaire d'élaboration d'un plan d'Action au profit de la Fédération des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF) a été organisé .

Les objectifs suivants étaient assignés au séminaire :

- Élaborer un plan d'action et d'investissement au profit de la principale cible de l'ex PAGPF, à savoir la FNGPF;
- Procéder à une planification stratégique des actions pour le renforcement des acquis de la FNGPF.

### **5. Requête de financement**

Avec l'appui de la Cellule d'Appui Technique la FNGPF a obtenu un financement de près de dix millions, au niveau du fonds européen pour le développement FED .

La requête avait pour objet , la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et de prise en charge des personnes vivant . avec le VIH SIDA dans la région de Kolda. Ce programme a été réalisé en collaboration avec le bureau de la Fédération Régionale de Kolda et les assistantes villageoises

### **7. Réunion avec le comite de pilotage**

La cellule a organisé deux rencontres avec le comite de pilotage chargé de la gestion du fonds de crédit , pour une évaluation du niveau d'avancement des activités prévues durant la période. La première rencontre a également permis l'étude d'une possibilité de prolongation du programme pour l' année 2003.

### **7. Formation à l'Esprit d'Entreprise" et à la gestion .**

La CAT a appuyé l'introduction des programmes de formation Making Cents au niveau des GECS de Dakar, Bargny et Ziguinchor . Ces programmes de formation qui ont pour objet le renforcement des capacités en gestion et le développement de l'esprit d'entreprise, constituent au niveau de certaines caisses un préalable pour l'obtention d'un prêt .

### **8. Atelier de réflexion sur les orientations des SFD de la FNGPF**

Avec l'appui du PLCP la FNGPF a organisé un atelier de réflexion les **17 et 18 octobre 2003**. Le séminaire avait pour objectif la définition des orientations du réseau national de micro finance de la FNGPF .

Cet objectif général a été décliné en objectifs spécifiques que sont :

- ☞ Adoption d'un cadre de collaboration entre la FNGPF et les SFD ainsi qu'au sein et entre les Structures Financières Décentralisées (**SFD**) des régions ;
- ☞ Adoption et signature d'un protocole d'accord régissant les relations entre les responsables SFD et de la FNGPF.

- ☞ Le séminaire a également fait l'objet d'une présentation de l'Etat d'exécution de l'accord de rétrocession de **1999**.

### **9 .Deuxième phase – consolidation -développement des activités des GEC/MEC de la FNGPF**

Ce programme financé par la MRDM a travers les fonds Suédois et mise en œuvre en collaboration avec un cabinet Conseil a eu pour objectifs principaux :

⇒ De permettre à la FNGPF d'assurer :

- la collecte des résultats mensuels des Gecs et Mecs de la FNGPF.
- Le démarrage de la mise en place des unions régionales et de la Fédération nationale des MEC/FNGPF

⇒ D'assurer un accompagnement rapproché :

- Des 15 Gecs de niveau B et C pour faciliter leur passage en niveau A (mutuelle),
- Des élus, prioritairement le Conseil de Surveillance, des techniciens dans l'élaboration des Etats financiers ainsi que des instances locales de la FNGPF.

### **V. SITUATION DES GECS DE LA FNGPF**

Les tableaux ci – dessous présentent l'état d'avancement du point de vue du sociétariat , de l'épargne et du crédit des GEC.

L'évolution de ces indicateurs sera décrite en plusieurs étapes :

**1.1 De 1999 à 2001**

**1.2 De 2001 à 2002**

**1.3 De 2002 à 2003**

**1.4 Enfin, un tableau récapitulatif montrera l'évolution des GEC durant ces différentes années en prenant en compte ; le total des indicateurs.**

**1.1 ETAT D'AVANCEMENT DES GEC DE LA MISE EN PLACE AU 31 DECEMBRE 2001 (GEC PAGPF)**

REGION	Situation de démarrage			Situation au 31 - 12 - 2001			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
DAKAR	1263	19 087 643	60 526 000	3250	85 636 455	264 415 000	157,32%	348,65%	336,86%
THIES	1116	5 876 500	10 400 000	2003	124 311 408	401 652 000	79,48%	2015,40%	3762,04%
DIOURBEL	1506	4 126 000	21 950 000	2138	33 463 442	225 402 000	41,97%	711,04%	926,89%
KOLDA	1385	2 350 250	19 800 000	1605	13 047 990	45 610 000	15,88%	455,17%	130,35%
TAMBACOUNDA	1193	5 332 900	28 470 000	1725	13 689 099	62 960 000	44,59%	156,69%	121,15%
<b>TOTAL</b>	<b>6553</b>	<b>36 773 293</b>	<b>141 146 000</b>	<b>10721</b>	<b>270 148 394</b>	<b>1 000 039 000</b>	<b>65,88%</b>	<b>634,63%</b>	<b>608,51%</b>

**Commentaires :**

Les GEC pris en compte ici sont ceux dits de la première génération. Il s'agit des GEC qui avaient bénéficié du financement du Projet d'appui au Groupement de Promotion Féminine. Tous les indicateurs sont en nette progression dans toutes les régions. Il faut souligner les évolutions de l'épargne et des crédits qui ont atteint des progressions dépassant les 2000%.

**1.2 ETAT D'AVANCEMENT DES GEC DU 31 DECEMBRE 2001 AU 31 DECEMBRE 2002 ( GEC EX- PAGPF)**

REGION	Situation au 31 - 12 - 2001			Situation au 31 - 12 - 2002			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
DAKAR	3250	85 636 455	264 415 000	4 297	108 606 127	823 335 000	32,22%	26,82%	211,38%
THIES	2003	124 311 408	401 652 000	2 801	94 711 541	448 517 000	39,84%	- 23,81%	11,67%
DIORBEL	2138	33 463 442	225 402 000	2 237	31 260 940	454 624 650	4,63%	- 6,58%	101,70%
KOLDA	1605	13 047 990	45 610 000	1 798	12 886 845	47 078 700	12,02%	- 1,24%	3,22%
TAMBACOU NDA	1725	13 689 099	62 960 000	2 113	19 200 134	66 632 185	22,49%	40,26%	5,83%
<b>TOTAL</b>	<b>10721</b>	<b>270 148 394</b>	<b>1 000 039 000</b>	<b>13 246</b>	<b>266 665 587</b>	<b>1 840 187 535</b>	<b>23,55%</b>	<b>- 1,29%</b>	<b>84,01%</b>

**Commentaires :**

- ⇨ **Le sociétariat** a continué à progresser dans toutes les régions. Dans la région de Kolda la progression est assez faible par rapport à celle des autres régions.
- ⇨ **L'épargne** n'a progressé que dans les régions de Dakar et de Tambacounda. Dans les autres régions, la variation de l'épargne est négative. Ce qui a porté la variation totale à une valeur négative et traduit de façon significative, le comportement de mauvais épargnant des membres des GEC.
- ⇨ Ainsi la progression souhaitée n'a pas été observée dans le cumul de crédits. La plus forte progression provient de la région de Dakar avec un peu plus de 211%. Dans la région de Kolda, l'augmentation des montants distribués n'est que de 3,2%.

1.2.3 ETAT D'AVANCEMENT DES GEC de la 1<sup>er</sup> ET DE LA 2<sup>e</sup> GENERATION  
 1.2.3.1 ETAT D'AVANCEMENT DES GEC DU 31 DECEMBRE 2002 AU 31 DECEMBRE 2003 ( EX-PAGPF)

REGION	Situation au 31 - 12 - 2002			Situation au 31 - 12 - 2003			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
	DAKAR	4 297	108 606 127	823 335 000	4920	128 038 680	1 102 785 000	14,5%	17,89%
THIES	2 801	94 711 541	448 517 000	3094	155 296 498	836 409 345	10,46%	63,97%	86,48%
DIORBEL	2 237	31 260 940	454 624 650	2509	33 437 410	577 949 150	12,16%	6,96%	27,13%
KOLDA	1 798	12 886 845	47 078 700	1950	9 866 650	53 864 700	8,45%	-23,44%	14,41%
TAMBACOUNDA	2 113	19 200 134	66 632 185	2254	26 977 528	102 020 185	6,67%	40,51%	53,11%
<b>TOTAL</b>	<b>13 246</b>	<b>266 665 587</b>	<b>1 840 187 535</b>	<b>14 727</b>	<b>353 616 766</b>	<b>2 673 028 380</b>	<b>11,18 %</b>	<b>32,61%</b>	<b>45,26%</b>

**Commentaires :**

Le sociétariat est en hausse dans toutes les régions au cours de la période allant de 2002 à 2003. Cette évolution a diminué par rapport à l'année précédente. Cela est dû probablement au fait que les GEC de la première génération sont sur le point d'atteindre la plus grande partie de leurs populations cibles.

Par contre, l'épargne est à la hausse par rapport à l'année précédente dans toutes les régions, sauf dans les régions de Dakar et de Kolda.

La région de Dakar a connu une progression cette année, mais elle est moins importante que celle observée en 2002. Kolda qui avait une variation de son épargne négative, a accentué cette baisse avec une valeur de - 23,44%. La région de Tambacounda a maintenu son niveau d'évolution au dessus de 40 %.

L'augmentation des crédits distribués a été plus importante cette année dans les régions de Thiès, Kolda et Tamba. Ceci est certainement dû aux efforts fournis dans la collecte de l'épargne. Pour les régions de Dakar et de Diourbel où cette hausse est moins importante par rapport à celle notée l'année précédente, les évolutions observées sont néanmoins acceptables.

### 1.2.3.2 ETAT D'AVANCEMENT DES GEC DU 31 DECEMBRE 2002 AU 31 DECEMBRE 2003 ( FNGPF)

REGION	Situation au 31 - 12 - 2002			Situation au 31 - 12 - 2003			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
ST LOUIS	1 624	27 376 455	64 483 320	1903	53 237 490	175 903 620	17,18%	94,46%	172,79%
MATAM	773	13 681 000	29 100 000	881	23 367 050	98 000 000	13,97%	70,80%	236,77%
LOUGA	1 103	14 060 900	44 415 000	1182	19 972 845	90 310 000	7,16%	42,05%	103,33%
KAOLACK	1 302	20 847 655	56 181 600	1465	17 824 235	97 271 000	12,52%	-14,5%	73,14%
FATICK	1 415	13 474 567	65 605 000	1697	28 437 368	175 180 000	19,93%	111,04%	167,02%
ZIGUINCHOR	843	13 915 180	23 475 000	1239	40 196 950	66 096 990	7,16%	188,87%	181,56%
<b>TOTAL</b>	<b>7060</b>	<b>103 355 757</b>	<b>283 259 920</b>	<b>8367</b>	<b>183 035 938</b>	<b>702 761 610</b>	<b>18,51%</b>	<b>77,09%</b>	<b>148,10%</b>

#### Commentaires :

Les GEC de la deuxième génération ont poursuivi leur tendance au progrès.

Nous comptons pour le sociétariat de toutes les régions une variation positive. Les évolutions sont, certes, moins importantes que celles observées l'année précédente, mais comparées à celles des GEC de la première génération, nous remarquons beaucoup plus l'étendue des efforts fournis dans le domaine du sociétariat.

Dans le domaine de l'épargne, mis à part la région de Kaolack qui affiche une baisse de 14,5 %, toutes les autres régions ont connu de très fortes hausses atteignant plus de 100 % dans la région de Fatick. Cette progression de l'épargne a influencé le comportement des crédits. Dans toutes les régions, nous observons une importante augmentation du volume de crédit distribué. Hormis Kaolack, qui en est à un taux de 73,14%, toutes les autres régions ont dépassé des taux d'évolution de plus de 100 %.

**TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION DES GEC ( 2000-2003)**

GEC	INDICATEURS			INDICATEURS			Evolution		
	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit	Sociétariat	Epargne	Crédit
Total GEC PAGPF de la mise en place au 31 décembre 2001	6553	36 773 293	141 146 000	10721	270 148 394	1 000 039 000	65,88%	634,63%	608,51%
Total GEC FNGPF de 2001 à 2002	16 424	284 816 794	1 043 088 950	20 306	370 021 344	2 123 447 455	23,64%	29,92%	103,57%
Total GEC FNGPF de 2002 à 2003	20 306	370 021 344	2 123 447 455	23 094	536 652 704	3 375 789 990	13,73%	45,03%	58,98%
<b>Total GEC FNGPF de 2000 à 2003</b>	<b>6 553</b>	<b>36 773 293</b>	<b>141 146 000</b>	<b>23 094</b>	<b>536 652 704</b>	<b>3 375 789 990</b>	<b>252,42%</b>	<b>280,21%</b>	<b>2291,70%</b>

### Commentaire du tableau récapitulatif :

Ce tableau recense l'évolution globale des GEC de la FNGPF de leur démarrage à la fin de l'année 2003.

La période qui va de 1999 à 2001 ne prend en compte que les GEC de la première génération.

Nous pouvons constater que dans tous domaines et à chaque époque, le comportement des indicateurs est très positif.

Les efforts fournis par la FNGPF ont produit des fruits substantiels.

Le sociétariat qui a plus que triplé et est révélateur de l'ampleur du progrès effectué dans ce domaine. Le montant des crédits distribués est également très significatif : plus de **3 milliards de crédits** distribués en **4 années d'existence**.

Même l'épargne, qui est le talon d'Achille des structures de micro finance au Sénégal est en nette progression.

Avec très peu de lignes de crédits, la FNGPF est parvenue à asseoir un système de financement viable des activités économiques des femmes dans toutes les régions du Sénégal. Les femmes de la FNGPF ont su faire valoir une constante appropriation de leur système de financement ; elles ont très vite compris qu'avec ou sans appui le développement de leurs activités génératrices de revenus passe par leur propres forces.

Bon nombre des GECS de la FNGPF sont sur la voie de devenir des mutuelles . Ils entrent ainsi dans une nouvelle phase, celle de l'institutionnalisation de leur réseau. Cette seconde phase, autant que la première requiert un accompagnement régulier jusqu'à la mise en place d'une fédération de mutuelles d'épargne et de crédit.

Il reste aujourd'hui à engager avec l'aide des bailleurs, les autres étapes du plan d'action défini par la FNGPF pour l'institutionnalisation de son réseau.

## VI. PERSPECTIVES

Ce plan d'action et le schéma de migration institutionnelle montrent les futures étapes du processus de mise en réseau et la configuration du réseau :

### - PLAN D'ACTION POUR LA MUTATION INSTITUTIONNELLE

OBJECTIF	RESULTAT ATTENDU	ACTIONS	ACTEURS	MOYENS/ COUTS	PERIODE
METTRE EN PLACE LE RESEAU NATIONAL DES MEC DE LA FNGPF	LE RESEAU NATIONAL DES MEC DE LA FNGPF EST MIS EN PLACE ET EST FONCTIONNEL	1- Mise en place d'un comité consultatif	FNGPF ENCADREMENT	FNGPF PLCP AUTRES PARTENAIRES	Janvier 2004
		2 - Sensibilisation à la base	Comite consultatif Présidentes MEC Encadrement Présidentes Union locales départementales et régionales	FNGPF PLCP AUTRES PARTENAIRES	Janvier Février 2004
		3 - Choix des Délégués	FNGPF MEMBRES MEC	FNGPF PLCP AUTRES PARTENAIRES	Mars 2004
		4 - A.G. Constitutive des Unions régionales des MEC	Les délégués choisis	FNGPF PLCP AUTRES PARTENAIRES	septembre 2004
		5 - Formation des Membres des Bureaux régionaux	Membres des Bureaux Consultants	FNGPF PLCP AUTRES PARTENAIRES	Sept - Oct 2004
		6 - Recrutement du personnel technique des UR	Bureau Unions Régionales Cabinets consultants	FNGPF PLCP AUTRES PARTENAIRES	Oct 2004
		7 - Formation du personnel technique des UR	Personnel technique Consultant	FNGPF PLCP AUTRES PARTENAIRES	Nov 2004

		8 Constitution et dépôt des dossiers d' agrément des UR	- FNGPF Membres bureaux régionaux	FNGPF PLCP AUTRES PARTENAIRES	Nov 2004
--	--	--	---	--	----------

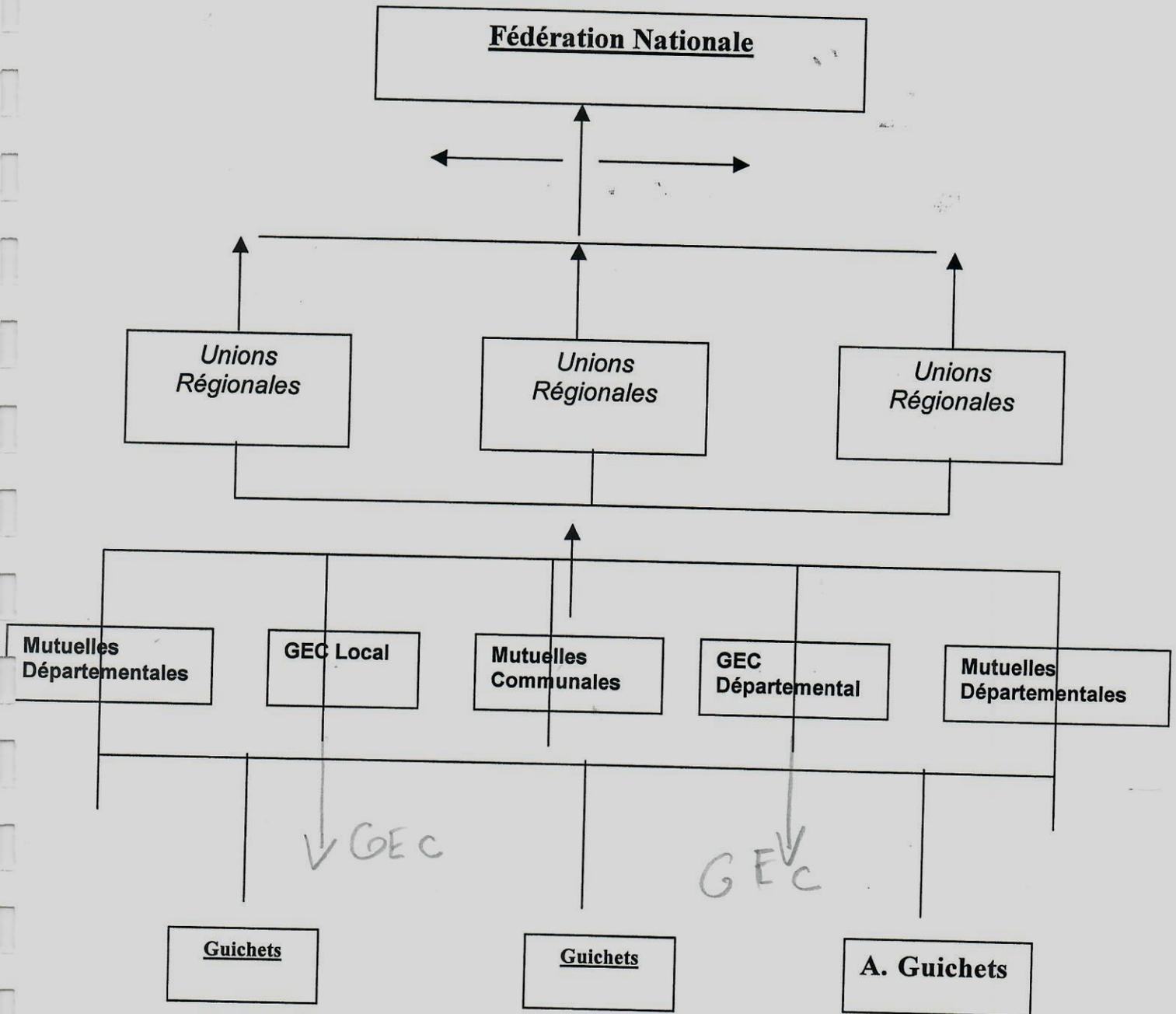
Après l'obtention des agréments des Unions régionales, un processus identique sera repris pour la mise en place DU RESEAU DE LA FEDERATION NATIONALE

*mutation*

# SCHEMA DE MIGRATION INSTITUTIONNELLE ADOPTE

ADMINISTRATION

ORGANES



*Schema erroné*

*GEC doit évoluer vers mutuelle*

*ne peut en aucun cas être au même niveau que mutuelle*

Les perspectives du développement institutionnel des structures financières de la FNGPF interpellent les bailleurs pour la mise en œuvre du plan d'action.

Des programmes ont permis d'amorcer le processus de mise en Union. Et sur 35 GECS en phase de mutualisation 24 ont été agréés par la cellule AT/CEPEC .

Le séminaire d'orientation tenu à Saly avec l'appui du PLCP a permis de définir avec les bénéficiaires la forme que devra prendre les unions régionales .et la Fédération Nationale.

*ont perdu*

Il semble opportun, avant de poursuivre les autres étapes du plan d'action, de procéder à une révision comptable. Cette révision permettra aux unions régionales d'avoir des informations financières fiables qui serviront d'éléments de base pour l'exécution de leurs futures activités. Après cette révision pourront être réalisées les autres phases du plan d'action qui sont ainsi programmées :

- Complément du processus de mise en union
- formation des membres des organes des unions régionales
- recrutement et formation des personnels techniques des unions régionales
- constitution et dépôt des dossiers d'agrément des unions régionales
- sensibilisation sur la constitution de la fédération nationale.
- Formation des personnels de la fédération nationale.

## **VII. LES ACQUIS DE LA MISSION SUR LA PERIODE 2000 - 2003**

Sur la période 2000 – 2003 correspondant au mandat effectif de la Cellule d'appui technique auprès de la FNGPF ; les principaux acquis portent sur :

### **7.1 Le développement des activités des Cases Foyers**

L'installation des SFD au sein des Cases Foyers a beaucoup contribué au développement des activités .

En effet ; les activités des SFD ont redynamisé les Cases Foyers en relevant le niveau de fréquentation, le développement des activités génératrices de revenus, une gestion et un entretien plus rigoureux de ces infrastructures par les Femmes .

### **7.2 Le développement du système financier de la FNGPF**

Ce développement peut s'apprécier à travers leur croissance de 29 GEC répartis sur 05 Régions en 2000 ; à 54 GEC en fin 2003 au niveau des 11 Régions du Sénégal.

Au delà du nombre de SFD ; ces SFD ont pu bénéficier de capitaux en renforcement de Capital Social ; d'équipements en matériels de bureau et de sécurité ; de formations en micro finance pour les élues et les techniciennes ainsi que de formations en développement de l'esprit d'entreprise et en gestion de petites entreprises familiales.

Ces acquis permettent aujourd'hui à la FNGPF d'ambitionner de mettre en place le Réseau National des Femmes qui compte se positionner au niveau des plus grands réseaux de Micro finance du Sénégal.

### **7.3 Le Développement du Partenariat**

Les activités de la période ont permis de nouer des partenariats qui ont engendré des résultats positifs tels :

- Le diagnostic institutionnel de la FNGPF avec l'appui du Conseil National de Concertation des ruraux –CNCR -
- Le Plan d'action pour la mise en réseau des SFD de la FNGPF avec l'appui du Projet de Lutte contre la Pauvreté –PLCP-
- Les actions de renforcement des capacités matérielles et techniques avec l'appui de DYNA ENTREPRISES en dotation d'équipements et en actions de Formation se chiffre a une valeur de **299 000 000 FCFA**.
- La Participation de la FNGPF à la distribution des crédits du Fonds Taiwanais destinée aux femmes qui lui a permis d'acquérir une expérience en matière de gestion de ressources affectées.

- Les actions de renforcement des capacités dans le cadre de la mise en réseau avec les appuis de DYNA ENTREPRISES et de la MRDM/BCEAO par le biais du Fonds Suédois.
- La participation de la FNGPF au programme de lutte contre le sida en collaboration avec le comité de lutte contre le sida sur financement du fond européen ( FED)

Ces actions de développement de partenariat devront être poursuivies et ont commencé à être élargies vers des structures d'appui telles le Fonds Belge ; Le fond Suisse ; la coopération canadienne etc.

#### **7.4 LA Vision et la Représentation de la FNGPF**

A travers les activités de Diagnostic et l'élaboration de documents de stratégies ; la FNGPF bénéficie d'une plus nette vision de ses objectifs ; de ses faiblesses et de ses potentialités.

Cette vision partagée par ses membres lui permet d'assurer une meilleure visibilité de l'Organisation aux plans national et international. Ainsi la FNGPF a eu à être invitée à plusieurs manifestations, ou elle a eu à exposer ses réalisations :

- Sommet de la Micro finance en 2001 sur la transformation des ONG , le Sommet des Femmes Africaines a Johannesburg en 2002 , la visite du sous secrétaire d'état au trésor américain, les visites de différentes délégations issues de la BAD ; etc.

En outre la FNGPF a eu à travers sa SFD de Ziguinchor à gagner le Grand Prix DYNA pour les activités de Micro finance **en 2004**.

#### **7.5 Le développement de l'esprit d'entreprise**

L'introduction au niveau des SFD des Formations en développement de l'esprit d'entreprise et en gestion des petites entreprises familiales a ouvert aux femmes membres des SFD des capacités nouvelles qui les portent à mieux saisir les opportunités d'affaires et à mettre en valeur leurs potentialités à travers une plus grande confiance en elles mêmes et une maîtrise des outils de gestion de base .

Ces Formations qui ont été menées dans la quasi totalité des Régions ont fait l'objet d'une étude d'impact au niveau des mutuelles de Pikine , Ouakam et de Thiès qui a révélé des impacts positifs dans le comportement des bénéficiaires au niveau de leurs choix de projets d'entreprise, de leur mode de gestion, du remboursement de leurs crédits ; et ceci jusque, dans la gestion de leur budget familial.

## **7.6 Le Recouvrement des fonds de l'ex-PAGPF**

Le niveau de recouvrement relativement faible des fonds de l'ex-Pagpf ; ne doit pas occulter les acquis engendrés par ces actions ; et qui sont essentiellement :

- Le Renforcement du Capital Social des SFD à hauteur de 255 915 000 f cfa.
- Les effets bénéfiques à venir de la nouvelle conscience de la nécessité du remboursement des concours sous peine de poursuites ; qui est entrain de naître au sein des populations.

Ces deux acquis majeurs incitent à poursuivre les actions de recouvrement au delà du mandat de la Cellule d'appui Technique.

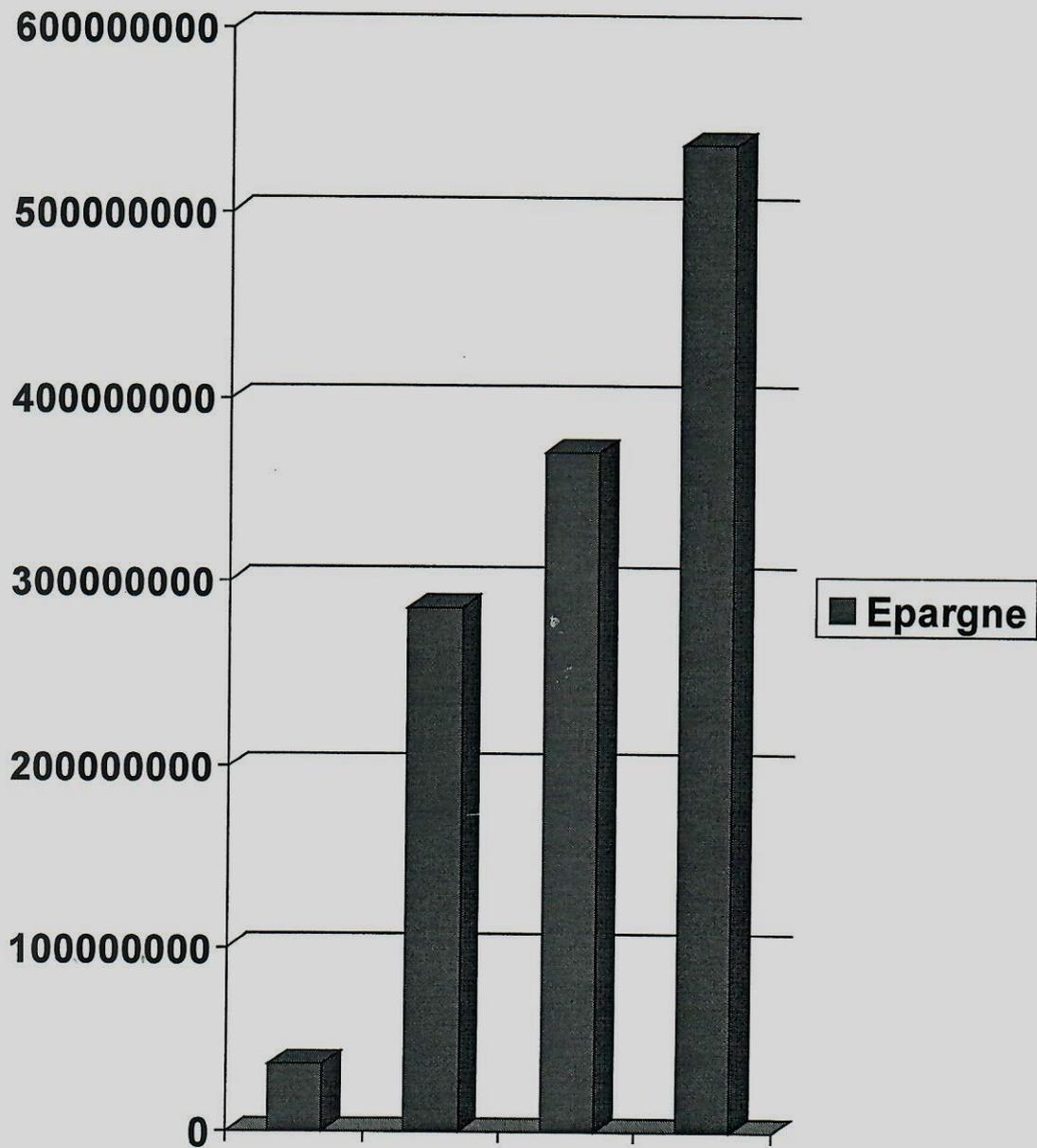
## ***ANNEXES***

- ☞ **EVOLUTION DES GEC DE 1999 A 2003**
- ☞ **PRESENTATION SOUS FORME DE GRAPHIQUES**

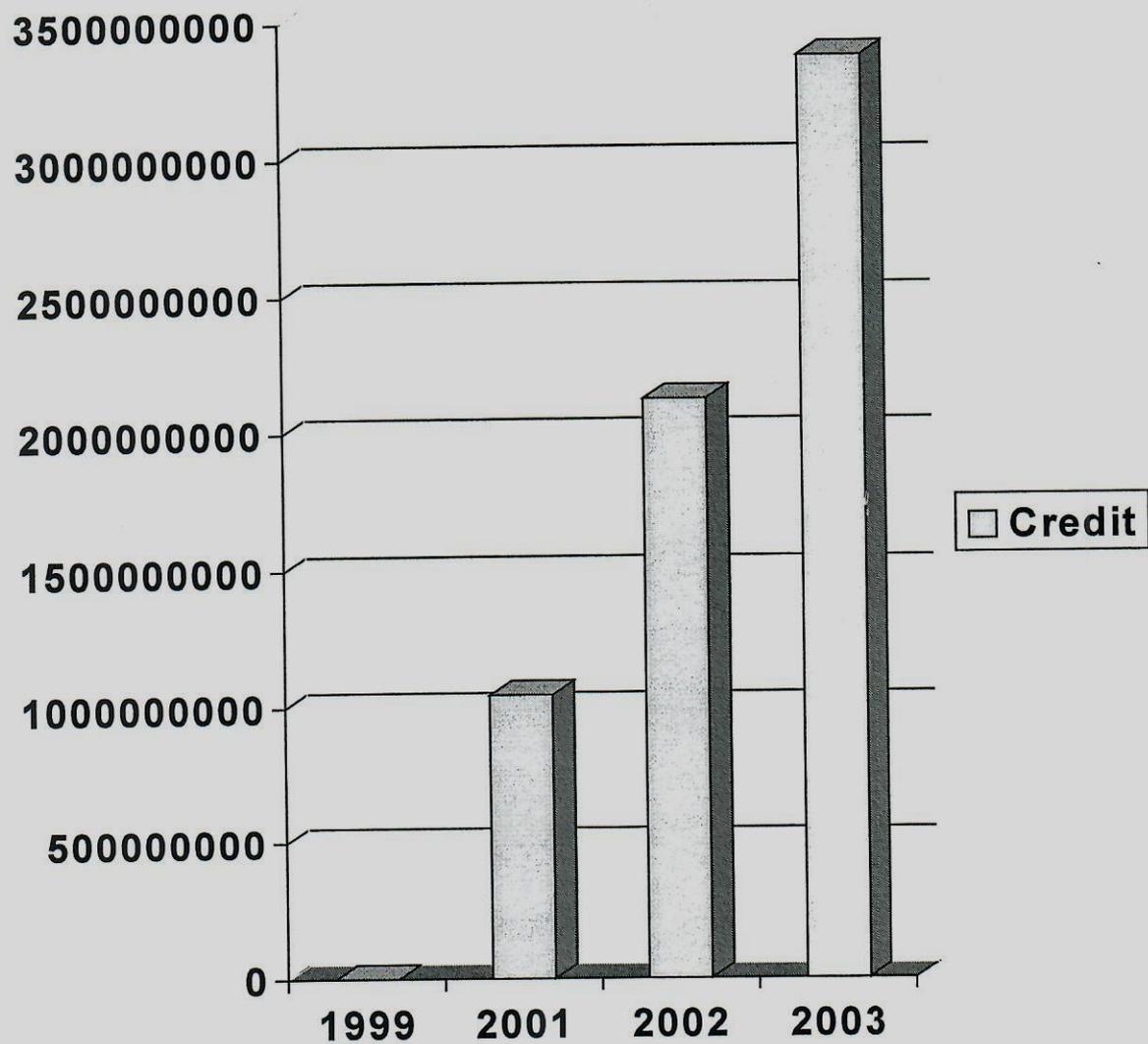
## EVOLUTION DU SOCIETARIAT DES GEC DE LA FNGPF DE 1999 A 2003



**EVOLUTION DE L'EPARGNE DES GEC DE LA FNGPF DE  
1999 A 2003**



**EVOLUTION DES CREDITS CUMULES DES GEC DE LA  
FNGPF DE 1999 A 2003**



## VIII. RECOMMANDATIONS GENERALES

### ➤ Sur le Recouvrement

1. Compte tenu de la fin de son mandat la cellule d'appui technique propose, à ce que la FNGPF a travers ses différents démembrements s'implique d'avantage dans les activités de recouvrement. Ceci pourrait leur permettre d'obtenir de meilleures performances tout en tenant compte de la situation qui prévaut sur le terrain ; a savoir la pauvreté , les problèmes lies aux mauvaises récoltes et la demande de ré échelonnement de leur crédit pour la plupart des débiteurs et particulièrement ceux du monde rural .
2. Compte tenu des difficultés dans la vente des deux unités de froid de Ndayane et de Mbour. La présidente de la FNGPF propose la vente séparée des chambres froides et des fabriques de glaçons avec une possibilité de vente à tempérament exemple : 50 % à crédit .
3. Au terme de son mandat ; la Cellule d'Appui Technique auprès de la FNGPF propose à ce que la FNGPF par le biais de ses dirigeantes ; prenne en charge les activités de recouvrement sur la base d'un dispositif qui pourrait s'appuyer sur :
  - Une sollicitation de l'appui de l'Agence Judiciaire de l'Etat.
  - Une collaboration des responsables de la FNGPF avec la Gendarmerie.
  - Un suivi des procédures judiciaires en cours.
  - Une mise à contribution des moyens logistiques de la FNGPF du Siège ( deux véhicules 4x4 ) et des cinq Présidences Régionales ( un véhicule 505 par Région).
  - Un intéressement des responsables de la FNGPF à hauteur de 20% des sommes recouvrées ; pour leur permettre de faire face, aux frais de recouvrement et d'être motivées.
4. Compte tenu du fait que la poursuite des activités qui étaient confiées à la Cellule nécessite la mise en place de moyens financiers pour le fonctionnement institutionnel, nous recommandons à ce qu'une rencontre du secrétariat exécutif de la FNGPF puisse réfléchir et statuer sur la question.

### ➤ Sur les structures financières décentralisées

#### 1. Le refinancement des structures financières décentralisées

1.1 La CAT propose devant la lenteur du recouvrement que la FNGPF place ses propres fonds ou emprunte à son nom des fonds pour les placer dans les SFD en phase de mutualisation où la demande de crédit reste très forte et ne peut être satisfaite actuellement.

Cette proposition aidera à maintenir l'élan que suscite les SFD et participera positivement à la mise en place du réseau national des mutuelles de la FNGPF.

1.2 Après la phase actuelle de mutualisation et d'institutionnalisation, la FNGPF compte solliciter des lignes de financement notamment envers le monde rural pour lui permettre de mieux s'impliquer dans la lutte contre la pauvreté et le développement de petites entreprises agricoles.

## **2. La sécurisation des Structures financières décentralisées**

Pour assurer la viabilité de son système financier ; la FNGPF qui a eu à bénéficier de certains équipements de sécurité par les acquis du PAGPF ; du PDRH/femmes et de Dyna devra :

- Renforcer ses équipements et matériels de sécurité au niveau de certaines structures non dotées actuellement.
- Renouveler sa police d'assurance dommages groupe qui avait été souscrite et payée par la FNGPF en 2003.
- Favoriser l'utilisation de l'assurance crédit dans son réseau.

## **3. Le développement du Partenariat**

En dehors de son partenariat avec les structures d'appui ; la FNGPF devra développer un partenariat avec d'autres intervenants de la Micro finance au plan national et international ; pour mieux mettre en œuvre sa vision ; au contact d'autres réalisations et ceci , à travers :

- L'adhésion de la FNGPF à l'Association Professionnelle de la Micro finance et des IMEC – APIMEC –
- L'Organisation de visites d'échanges et d'études auprès de SFD nationales ou étrangères

### **➤ Sur les Cases Foyers**

La CAT propose que les cases foyers centralisent tous leurs avoirs au niveau des SFD afin d'éviter une certaine concurrence entre les caisses constatée dans certaines zones. L'application d'une telle mesure permettra aux SFD de se renforcer et de pouvoir mieux soutenir les activités génératrices de revenus des cases foyers ou des besoins en équipements. Pour ce qui est de la relance des activités et le développement des case foyers, un programme d'appui a été proposé à l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises .

En vue de cette évolution, la FNGPF compte un appui en termes de renforcement pour la mise en place d'un réseau pérenne apte à recevoir les financements nécessaires au développement de l'agriculture au niveau des femmes rurales.

➤ **Sur les Assistantes villageoises et les auxiliaires de garderies**

Après la re dynamisation des réseaux d'assistantes villageoises, la FNGPF compte les organiser sous la forme de groupements d'intérêts économique ou d'association. Cette forme juridique devra leur permettre de fournir des prestations au niveau des programmes de sensibilisation (lutte contre le sida etc.) de la FNGPF ou des programmes comme le Projet de Lutte contre la Pauvreté (**PLCP**), l'Agence du Fonds de Développement Social (**AFDS**).

➤ **Sur le renforcement des initiatives et des capacités**

L'expérience de la formation Making cents en développement de l'esprit et de gestion en petites entreprises introduite au sein des structures de Microfinance a permis aux femmes de développer leurs initiatives et de mieux gérer leurs affaires .

Cette expérience qui a fini de montrer son impact largement positif mérite d'être élargie au delà des membres des SFD afin d'atteindre toutes les femmes membres de la FNGPF pour mieux les outiller dans leurs activités.

La FNGPF devra rechercher des appuis pour développer cette formation à une grande échelle.

**DEUXIEME PARTIE**

⇒ **RAPPORT FINANCIER DE LA MISSION DE LA CELLULE D'APPUI TECHNIQUE AUPRES DE LA FNGPF**

**I. TERMES DE REFERENCE DE L'ASSISTANTE FINANCIERE DE LA CELLULE D'APPUI TECHNIQUE**

L'assistante financière est chargée de la gestion financière et comptable de la cellule d'Appui Technique (**C.A.T**) de la FNGPF. Elle doit assurer :

**RECOUVREMENT**

Le recouvrement s'est fait suivant le mécanisme défini de commun accord avec toutes les parties concernées.

Tous les fonds recouvrés dans les cinq (05) régions (Dakar, Thiès, Diourbel, Tamba et Kolda) par la Coordinatrice et l'Assistante seront centralisés au niveau de cette dernière qui se chargera de les reverser tous les Vendredis dans le compte de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF) ouvert sous le numéro 101303801 / F à la CNCAS.

**Gestion Financière de la Cellule Technique**

L'Assistante est aussi chargée :

- ↪ De l'établissement des états de paiement des salaires du personnel de soutien (Secrétaire, Chauffeur, Gardien et Manœuvre de la Cellule d'Appui Technique) ;
- ↪ Du paiement des indemnités de fonction de la Coordinatrice du Volet Crédit, de l'Assistante Comptable et de la Présidente de la FNGPF ;
- ↪ Du paiement des frais de déplacement de la Coordinatrice de la Cellule, de l'Assistante Comptable, de la Présidente de la FNGPF, du Chauffeur et des cinq (05) membres du comité de pilotage.

**Comptabilités Matières**

En qualité de comptable matière, l'Assistante a pour tâches :

- ↪ D'assurer la gestion du carburant de la Cellule d'Appui Technique ;
- ↪ A ce titre, elle veille à la régularité des entrées et sorties du carburant qui se fera sur la base d'une évaluation correcte des distances à parcourir et des justificatifs présentés ;
- ↪ D'établir les bons de commande liés au fonctionnement de la Cellule d'Appui Technique (fournitures de bureau, entretien et réparation des véhicules, des photocopieuses et du matériel informatique) ;
- ↪ D'assurer aussi la liquidation des factures d'électricité, d'eau et de téléphone ;

- ↪ D'exécuter les dépenses sur l'ordre de la Présidente de la FNGPF et sur présentation de pièces justificatives.

### Caisse d'Avance

Une caisse d'avance d'un montant de 100 000 F CFA pour le semestre a été instituée. Elle est gérée par l'Assistante comptable qui y effectue les dépenses ponctuelles, Réparation et déplacements des trésorières de la FNGPF devant verser les fonds des retardataires à la **CNCAS sous le numéro 101303801 / F.**

### Documents Comptables

L'assistante tient les documents comptables suivants :

1. Un livre de caisse ;
2. Un registre du recouvrement ;
3. Un registre de gestion de stock des matières ;
4. Une liste des bénéficiaires de prêt des fonds de crédit ;
5. Situation du portefeuille réactualisée tous les mois ;
6. Relevé bancaire ;
7. Classement des pièces justificatives.

Par rapport aux recommandations générales et aux termes de références assignés à la CAT, il a réalisé :

- ↪ Un mécanisme de recouvrement joint en annexe ;
- ↪ Un versement régulier des fonds recouverts au niveau du compte de la FNGPF ouvert sous le n°101303801 / F à la CNCAS (voir la situation bancaire) ;
- ↪ Des états financiers du paiement de salaires mensuels du personnel de soutien ;
- ↪ Des états de paiement des indemnités de fonction ;
- ↪ Des états de paiement des indemnités de déplacements ;
- ↪ Un registre des mouvements du carburant ;
- ↪ Un cahier de caisse ;
- ↪ Un registre de recouvrement ;

- ↪ Une situation de portefeuille de recouvrement par semestre ;
- ↪ Des chronos pour le classement des pièces justificatives.

### RECOUVREMENT

A la fin du projet la CAT avait pour charge de recouvrer la somme de **Trois Cent Quarante Trois Millions Six Cent Trente Neuf Deux Cent Soixante Francs CFA (343 639 260 F CFA)** d'ici **Décembre 2002** dont :

- **247 Dossiers** de projets pour un montant de **328.477.054 F CFA** ;
- **05 dossiers** divers pour un montant de **15.162.210 F CFA**

Sur le montant rétrocedé, la somme de **80 000 000 F CFA** est destinée pour le fonctionnement de la CAT.

Le reste pour le renforcement des capacités financières des GEC

### II. SITUATION DU RECOUVREMENT

banque			
Année	En compte	Montant versé	Total
1999	223 230 982	4 242 275	227 473 257
2000		↑ + 43 643 586	43 643 586
2001		↓ - 33 860 550	33 860 550
2002		↓ - 19 653 345	19 653 345
2003		↓ - 15 276 663	15 276 663
<b>Total</b>	<b>223 230 982</b>	<b>116 675 419</b>	<b>339 907 401</b>

Au début le virement effectué par le PAGPF d'un montant de 223 230 982 élève la disponibilité à la somme de **339 907 401 F**.  
C'est ce montant qui a permis d'ailleurs à la FNGPF de fonctionner durant les quatre années ( 2000,2001,2002,2003)

Le portefeuille du recouvrement est porté aujourd'hui à la somme de **185.819.643 F CFA**

Sur l'ensemble du recouvrement qui s'élève à la somme de 339 907 4014 F CFA , la FNGPF a eu à faire avec cet argent deux actions importantes conformément à la convention de rétrocession :

- ✓ Renforcement du capital des GEC ;
- ✓ Fonctionnement

*Renf. cap. F...*

## 2.1) RENFORCEMENT DU CAPITAL DES GEC

La FNGPF a eu à renforcer d'une part les GEC des régions ciblées par l'ex PAGPF et d'autre part à étendre son réseau aux autres régions. Le renforcement est illustré par les tableaux ci- dessous

### A ./ Première Génération des GEC

Date	N°O	Nom du GEC	Nom Présidente	Montant du chèque
21/12/95	01	GEC de Pikine	Sokhna Touty SECK	7 000 000 F
	02	GEC de Rufisque	Awa Cheikh NDOYE	4 900 000 F
	03	GEC de Bargny	Aïda GUEYE	4 900 000 F
	04	GEC de Sangalkam	Ndèye Dome MBAYE	5 800 000 F
	24	Dakar	Thiané SECK	7 000 000 F
	29	Sébikotane	Penda FALL	5 250 000 F
	35	FAFS Dakar	Maïmouna TEW	3 500 000 F
		<b>Sous Total</b>		<b>38 350 000</b>
	05	GEC de Mbour	Fatou Ndiakhate GUEYE	7 000 000 F
	06	GEC de Pambal	Christiane THIAW	5 600 000 F
22/02/00	20	Tivaouane	Fatou CISSE	4 900 000 F
	23	Méouane	Dior NDOYE	5 810 000 F
	30	Thiès	Absa CAMARA	7 000 000 F
	31	Mékhé	Amy KEBE	4 900 000 F
	32	FAFS Thiès	Ndèye DIOP Natago	3 500 000 F
		<b>Sous Total</b>		<b>38 710 000</b>
	25	Mbacké	Soda DIENG	6 790 000 F
	07	GEC de Diourbel	Marième AMAR	7 000 000 F
	08	GEC de Bambey	Ndèye FALL	4 900 000 F
	09	GEC de Ngoye	Marie Thérèse NIANE	5 950 000 F
	10	GEC de Lambaye	Yakou KANE	6 580 000 F
	19	GEC FAFS Diourbel	Aïssatou NDIAYE	3 500 000 F
	11	GEC de Baba Garage	Maguatte FALL	5 600 000 F
		<b>Sous total</b>		<b>40 320 000</b>
	22	Tamba Commune	Raby CISSE	4 900 000 F
	21	Bakel	Raby CISSE	6 020 000 F
	12	GEC de Missirah	Bintou SYLLA	5 600 000 F
	13	GEC de Maka	Binta KANE	5 810 000 F

	<b>14</b>	GEC de Kédougou	Ndèye NDAO	7 000 000 F
	<b>15</b>	GEC Koupentoum	Sokhna NDIAYE	5 740 000 F
	<b>28</b>	Koussanar	Kiné FALL	4 900 000 F
	<b>36</b>	FAFS Tamba	Kandakhassé KANOUTE	3 500 000 F
		<b>Sous Total</b>		<b>43 470 000</b>
	<b>16</b>	GEC Vélingara	Khadidiatou BARRY	6 790 000 F
	<b>17</b>	GEC Sédhiou	Fatoumata Saly DOUMBOUYA	6 790 000 F
	<b>18</b>	GEC de Dioulacolon	Fatoumata SEYDI	5 740 000 F
	<b>26</b>	Kolda		4 900 000 F
	<b>27</b>	Dabo	Khadiaya BEL	4 900 000 F
	<b>33</b>	FAFS Kolda	TOURE	3 500 000 F
	<b>34</b>	MYF	SYLLA	5 740 000 F
		<b>Sous Total</b>		<b>38 360 000</b>
<b>TOTAL</b>				<b>199 210 000 F</b>

**B./ Deuxième Génération des GEC**

Localité	Nom de la Présidente	GEC	N° Chèque	Montant en F CFA
<b>Saint Louis</b>	Nafissa GUENOURE	Mama Coumba BANG	1524731	3 000 000
	Garmy MANE	Ma Fa Wade WELLE	1524752	5 000 000
	Amy NDIONGUE	Adama ASSE	1524735	3 500 000
	Haby KOYATE	Bamtaré (Matam)	1524736	5 000 000
	<b>Sous Total</b>			<b>16 500 000</b>
<b>Louga</b>	Khadi Maréma NIANG	Djiguène (Louga)	1524747	3 000 000
	Anta Diagame SECK	Kébémér	1524745	3 00 000
	Mame Coumba FALL	Linguère	1524743	3 000 000
	<b>Sous Total</b>			<b>9 000 000</b>
	Ndiouck MBAYE	Mbossé	1524734	3 000 000
	Codou Bigué MBAYE	Ndoukoumane	1524748	4 000 000
	Bobo BA	Nioro	1524732	3 000 000
	<b>Sous Total</b>			<b>10 000 000</b>
<b>Fatick</b>	Bambi TOURE	Le Sine	1524737	4 000 000
	Rokhaya DIOUF	Gossas	1524738	4 000 000

	Seynabou DIOUF	Foundiougne	1524739	3 500 000
	Sous Total			11 500 000
Ziguinchor	Aramtoulaye DIATTA	Kassoumaye	1524740	3 000 000
	Constance COLY	Bignona	1524741	3 000 000
	Henriette SAMBOU	Oussouye	1524742	3 000 000
	Sous Total			9 000 000
TOTAL				56 000 000

#### RECAPITULATION DU RENFORCEMENT DU CAPITAL PAR REGION

REGION	FINANCEMENT
DAKAR	38 350 000
THIES	38 710 000
DIORBEL	40 320 000
TAMBA	43 470 000
KOLDA	38 360 000
SAINT LOUIS	16 500 000
LOUGA	9 000 000
KAOLACK	10 000 000
FATICK	11 500 000
ZIGUINCHOR	9 000 000
TOTAL	255 210 000

## RECAPITULATION PAR ANNEE

Année	RENFORCEMENT
1999	112 205 000
2000	40 320 000
2001	46 690 000
2002	56 000 000
2003	700 000
<b>Total</b>	<b>255 915 000</b>

Pour **L'année 2003**, le seul renforcement financier est le paiement de la prime d'assurance des GEC par rapport à l'équipement mis en place par Dyna Entreprises. et a encaisse de 500 000F CFA ,

Montant recouvre	Renforcement des GEC	Solde
339 907 401	255 915 000	83 992 401

Ce solde de 83 992 401 F CFA a assuré les dépenses effectuées durant les 4 années 2000 - 2001 -2002 - 2003 .  
Il a été utilisé comme suit :

### 2.2) FONCTIONNEMENT

#### 1.) MONTANT DECAISSE ET CONSOMME

Sur ordre de la présidente Nationale les décaissements suivants ont servi au fonctionnement des activités des quatre années. La situation est illustrée par le tableau suivant:

ANNEE	MONTANT DECAISSE	CONSOMME	SOLDE
2000	24 307 541	22 661 250	1 646 291
2001	25 952 433	25 802 826	149 607
2002	21 193 147	19 552 617	1 640 530
2003	15 848 005	15 749 981	98 024
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>87 301 126</b>	<b>83 766 674</b>	<b>3 534 452</b>

## **B. OBSERVATIONS:**

De 2000 à 2003, la CAT a eu à décaisser un montant total de

**87 301 126 F CFA** pour le fonctionnement.

Sur ce montant, la somme de **83 775 875** a été dépensée et le reliquat d'un montant de **3 534 452 F CFA** a été exécuté comme suit :

- ↪ L'an 2000 le reliquat du budget ( **1 646 750 F CFA** ) a été reversé au compte de la FNGPF le 12 février 2001
- ↪ L'an 2001 le reliquat qui s'élevait à **149 000 F CFA** a été aussi re versé au compte de la FNGPF le 28 février 2002
- ↪ L'an 2002 le reliquat est reporté au mois de janvier 2003, il s'élève à **1 640 530 F CFA**
- ↪ L'an 2003 le reliquat est reporté au mois de janvier 2004, il s'élève à **98 024 F CFA**

## **C. Récapitulation du fonctionnement**

Si l'on considère le cumul des budgets alloués de 2000 à 2003 et les dépenses effectuées on aura la situation illustrée par le tableau ci-dessous :

<b>Cumul budget alloué</b>	<b>Dépenses effectués</b>	<b>Solde</b>
99 802 104	83 766 674	16 035 430

Si l'on considère le budget de départ qui est de 80 000 000 F CFA la situation est la suivante:

<b>Budget de départ alloué</b>	<b>Dépenses effectués</b>	<b>Solde</b>
80 000 000	83 766 674	3 766 674

**N.B** Ce qui veut dire qu'il y a un dépassement de 3 766 674 F CFA qui a été autorisé par le comité de pilotage à cause de la prolongation de la mission de la CAT.

## 2.2.1) UTILISATION DU BUDGET

### RECAPUTILATION DES PROPOSITIONS DE BUDGETS ANNUELS ALLOUES

N°O	Désignation	Année 1 2000	Année 2 2001	Année 3 2002	Année 4 2003	Total
1	Salaire personnel	3 360 000	3 540 000	3 540 000	3 390 000	13 830 000
2	Indemnités de fonction	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	5 760 000
3	Fonctionnement	11 654 000	14 082 000	9 102 000	7 284 104	42 122 104
4	Indemnité de déplacement	9 000 000	7 700 000	9 500 000	4 350 000	30 550 000
5	CONACAP	1 200 000				1 200 000
6	Avocat		450 000			450 000
7	Expertise	100 000	90 000			190 000
8	Assurance				700 000	700 000
9	Audit				5 000 000	5 000 000
<b>Total</b>		<b>26 754 000</b>	<b>27 302 000</b>	<b>23 582 000</b>	<b>22 164 104</b>	<b>99 802 104</b>

Quatre vingt millions (80 000 000 F CFA) ont été alloués pour le fonctionnement des années (2000 - 2001 - 2002). Mais Le budget prévisionnel pour ces années d'un montant de **77 638 000 F CFA** n'est pas totalement consommé.

Les décaissements effectués durant les années 2000 2001 2002 s'élèvent à la somme de **71 453 121**, mais les dépenses s'élèvent à la somme de **68 025 896**.

Ce qui fait que sur les **80 000 000 F** alloués à l'appui institutionnel, Il reste un reliquat d'un montant de **11 974 104 F CFA**.

Pour l'année 2003 étant donné que le comité de pilotage avait accordé la prolongation, les membres ont approuvé le budget annuel à la somme de **22 164 104**.

Ce qui fait que le reliquat de 11 974 104 complété par 3 766 674 a été utilisé pour les besoins de prolongation des activités de l'année 2003 de la FNGPF.

Si l'on considère les 22 164 104 on aura théoriquement un solde de:

Budget 2003	Dépense effectuées	Solde
22 164 104	15 749 981	6 414 123

Le reliquat du budget 2003 a pu permettre à l'équipe de la CAT d'effectuer des dépenses de fonctionnement et d'élaborer ainsi le rapport financier et l'état d'avancement des activités durant le premier trimestre de l'année 2004.

## Destination du budget

Les budget prévisionnels pour les années 2000 ,2001 ,2002 ,2003 ont servi aux paiements :

1. Des Salaires du personnel de soutien
2. Des Indemnités de fonction
3. Des Frais de fonctionnement
4. Des Indemnités de déplacement
5. D'Encadrement et de suivi des GEC par le CONACAP

### N.B: L'encadrement et le suivi des GEC

A cause du partenariat qui existe entre la FNGPF et Dyna – Entreprises qui a pris en charge la formation et le suivi des GEC, ce volet n'a pas été entièrement exécuté.

### 2.2.2 Réalisation du budget

Le budget a été réalisé comme suit

Rubriques	2000	2001	2002	2003	Total
Personnel de soutien	2 463 835	3 376 540	3 540 000	3 240 000	12 620 375
Indemnités De fonction	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	5 760 000
Indemnités de déplacements	6 924 500	5 729 500	5 565 000	3 888 000	22 107 000
Avocats		450 000			450 000
Unité de froid	90 000	90 000			180 000
CONACAP	1 120 000				1 120 000
Autres					
autres( contrat stagiaire)		27 000			27 000
Assurance des GEC					0
Fonctionnement	10622915	14688987	9017617	7181981	41511500
<b>Total</b>	<b>22 661 250</b>	<b>25 802 027</b>	<b>19 562 617</b>	<b>15 749 981</b>	<b>83 775 875</b>

## **1. Salaire du personnel de soutien**

**Année 2000** : Les agents ( chauffeur et secrétaire ont commencé respectivement le travail d'une manière effective le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> Mai 2000.

**2001** : La Secrétaire était en congé de maternité et ne percevait pas de salaire . Elle était prise en charge par la caisse de sécurité sociale.

**2002** : Le paiement a été effectif à 100 %

**2003** : Le paiement a été effectif à 100 %

La FNGPF a adhère à l'IPRES et la caisse de sécurité sociale à travers la secrétaire et le chauffeur . La situation est la suivante

	2000	2001	2002	2003	Total
	IPRES	IPRES	IPRES	IPRES	CSS
Sec.	140 000	210 000	210 000	210 000	57 600
Chauf.	100 800	134 400	134 400	134 400	57 600
<b>Total</b>	<b>240 800</b>	<b>344 400</b>	<b>344 400</b>	<b>344 400</b>	<b>115 200</b>
					<b>1 701 200</b>

Synthèse du Tableau

	IPRES	CSS	TOTAL
Secrétaire	770 000	211 200	981 200
Chauffeur	504 000	216 000	720 000
<b>Total</b>	<b>1 274 000</b>	<b>427 200</b>	<b>1 701 200</b>

## **2. Indemnités de fonction de la Cellule d'Appui Technique**

Chaque mois, les membres de la CAT composées de la Présidente de la Fédération, la Coordonnatrice et l'Assistante financière perçoivent mensuellement des indemnités de fonction.

Ce budget a été exécuté à 100 %. Les agents détachés (Coordonnatrice, Assistante, ) et la représentante de la FNGPF ont pris service depuis le 14 Décembre 2000.

## **3 Frais de Fonctionnement**

Les frais de fonctionnement concernent les rubriques suivantes:

- ↪ Fournitures de bureau
- ↪ Carburant
- ↪ Eau, Electricité, Téléphone
- ↪ Réparation ordinateur, imprimante et photocopieuse
- ↪ Caisse d'avance
- ↪ Réparation climatiseur
- ↪ Réparation Véhicule
- ↪ Abonnement poste

Le tableau ci-dessus récapitule les situations annuelles

	2000	2001	2002	2003	Total
R.Véhicule	4020768	998412	1951109	695007	7665296
Fourniture	906972	999106	1460050	1261225	4627353
Carburant	4401310	4643140	3848095	2467930	15360475
TEL	475750	1746689	792475	2351419	5366333
ORD		204260	5000	45000	254260
PHO	460000	236400	20000		716400
CAI	202000	215000	273500	265900	956400
CLIM		345980	643388	71500	1060868
ACHAT VEHI	219 925	5000000			5 219 925
Boite postale		300000	24000	24000	348000
<b>Total</b>	<b>10622915</b>	<b>14688987</b>	<b>9017617</b>	<b>7181981</b>	<b>41511500</b>

#### **4. Indemnités de déplacement**

<b>Libellé</b>	<b>2 000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Total</b>
Coordonnatrice		1 140 000	1 080 000	930 000	3 150 000
Assistante		1 395 000	1 455 000	975 000	3 825 000
Présidente		360 000	330 000	504 000	1 194 000
Chauffeur		1 455 000	1 455 000	730 000	3 640 000
Location véhicule		522 000			522 000
Con chauffeur		452 500	345 000	15 000	812 500
Huissier			300 000	279 000	579 000
Autres agents			597 000	105 000	702 000
<b>Total</b>	<b>6 924 500</b>	<b>5 324 500</b>	<b>5 565 000</b>	<b>3 538 000</b>	<b>21 352 000</b>

#### **5. Situation de l'avocat**

La FNGPF a lié un contrat avec un avocat pour le recouvrement des dossiers récalcitrants et des huissiers au niveau des régions

<b>Libellé</b>	<b>Alloué</b>	<b>consommé</b>	<b>Solde</b>
Avocat	450 000	450 000	000

#### **6. Expertise des unités de froid**

Les unités de froid de Ndayane et de Mbour ont fait l'objet d'une expertise .

<b>Libellé</b>	<b>Alloue</b>	<b>consommé</b>	<b>Solde</b>
L'expert	190 000	180 000	10 000

Toutes ces dépenses ont été récapitulées par le tableau ci - dessous

Rubriques	2000	2001	2002	2003	Total
Personnel de soutien	2 463 835	3 376 540	3 540 000	3 240 000	12 620 375
Indemnités De fonction	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	5 760 000
Indemnités de déplacements	6 924 500	5 729 500	5 565 000	3 888 000	22 107 000
Avocats		450 000			450 000
Unité de froid	90 000	90 000			180 000
CONACAP	1 120 000				1 120 000
Autres					
autres( contrat stagiaire)		27 000			27 000
Assurance des GEC					0
Fonctionnement	10622915	14688987	9017617	7181981	41511500
<b>Total</b>	<b>22 661 250</b>	<b>25 802 027</b>	<b>19 562 617</b>	<b>15 749 981</b>	<b>83 775 875</b>

Durant les trois ans, on note ces différentes rubriques qui ont engendré des sorties d'argent.

7) Récapitulatif général de la Situation Financière : Décembre 1999 - Décembre 2003

Rubriques	1999	2000	2001	2002	2003	Total
Renf.	112 205 000	40 320 000	46 690 000	56 000 000	700 000	255 915 000
Fonct.		22 661 250	25 802 027	19 562 617	15 749 981	83 775 875
<b>Total</b>	<b>112 205 000</b>	<b>62 981 250</b>	<b>72 492 027</b>	<b>72 562 617</b>	<b>16 449 981</b>	<b>339 690 875</b>

C'est en 2001 que la CAT a effectué plus de dépenses, ceci est dû à l'achat d'un véhicule et la prise en charge en indemnités de déplacement des autres agents de la FNGPF.

**Remarque:** D'une manière générale ce tableau récapitule l'ensemble des rubriques

Rubriques	Recouvré	Consommé	Solde
Renforcement GEC	339 907 401	255 915 000	
Appui Institutionnel		83 775 875	
<b>Total</b>	<b>339 907 401</b>	<b>339 690 875</b>	<b>216 526</b>

### SITUATION ANNEE 2004 PREMIER TRIMESTRE

#### I./ RECOUVREMENT

Mois	Montant recouvré
Janvier	470 000
Février	60 000
Mars	1 780 000
<b>Total</b>	<b>2 310 000</b>

Sur ce recouvrement seule la somme de 60 000 F Cfa a été versée à la banque , le reste a été utilisé en espèce pour le fonctionnement de la FNGPF durant le premier semestre.

#### II. / FONCTIONNEMENT

##### **2.1 Situation des décaissements et Dépenses durant le premier semestre 2004**

Mois	Décaissé	Consommé	Solde
<b>Report</b>	98 024		
Jan	60 000	442 350	
	90 000		
Fev	60 000	397 600	
Mars	1 720 000	1 350 113	
<b>Total</b>	<b>2 028 024</b>	<b>2 190 063</b>	<b>162 039</b>

## 2.2 L'utilisation du budget par rubrique

Rubrique	Janvier	Février	Mars	Total
Carburant	4 950		145 100	150 050
Caisse	28 000	3 000	2 690	33 690
Fourniture	19 400	4 600	78 750	102 750
Fonction	120 000	120 000	120 000	360 000
Salaire	270 000	270 000	270 000	810 000
Déplacement			485 000	485 000
Huissier			5 000	5 000
Réparation Véhicule			114 150	114 150
Tel			129 423	129 423
<b>Total</b>	<b>442 350</b>	<b>397 600</b>	<b>1 350 113</b>	<b>2 190 063</b>

Montant recouvré	Dépenses effectuées	Solde
2310 000	2 190 063	120 000

## APPUI EN EQUIPEMENT

En plus du renforcement financier, la FNGPF a eu avec le matériel rétrocedé à équiper les GECs suivants :

GEC	Table	Chaise	Armoire haute	Armoire à tiroirs	Armoire à clapet	Armoire basse
Méckhé			01	02		
Louga				02		
Nioro			01			
Linguère			01	04		
Ziguinchor	02	03	01			01
Matam	03	03		03		
Bignona	01	01	01			
Oussouye	01	01	01			
Bakel	02	03	01		01	

### CONCLUSION:

D'une manière générale on peut dire que durant les quatre années, d'exécution 2000,2001,2002, le budget a été utilisé conformément aux programmations budgétaires. L'année 2003 a fait l'objet d'une prolongation.

Cependant il faut reconnaître que l'objectif qu'on s'est fixé pour le recouvrement n'est pas totalement atteint.

Fait lié d'une part à la pauvreté qui sévit au Sénégal et surtout en zone rurale et d'autre part à un manque de volonté des bénéficiaires de rembourser leur prêt.

Bien que certains dossiers ont été confiés à des huissiers, le recouvrement reste très faible.

**NB** :Pour l'année 2003, il y a eu un décaissement de 694 530 destiné a renforcer la sécurité des GEC (assurance ) Ce qui porte les dépenses à la somme de 84 470 405

# ANNEXES

↪ **Prévision Budgets semestriel**

↪ **Matériel rétrocedé**

**Budget Annuel 2000**

N°O	Désignation	Montant	Nombre de mois	Montant Total
01	Salaire personnel de soutien			
	Chauffeur	80 000	12	960 000
	Secrétaire	125 000	12	1 500 000
	Mancœuvre	45 000	12	450 000
	Gardien	45 000	12	450 000
	<b>Total</b>			
2	Indemnité de Fonction			
	FNGPF	35 000	12	420 000
	Coordinateur	50 000	12	600 000
	Assistant	35 000	12	420 000
	<b>Total</b>			
3	Frais de fonctionnement			
	Fourniture bureau forfait			1 000 000
	Carburant (6 000 l)			4 104 000
	Eau, Electricité, Téléphone			1 500 000
	Réparation véh1icule			4 000 000
	Réparation ordinateur, photocopieuse, achat Imprimante			850 000
	Caisse d'avance			200 000
	<b>Total</b>			

4	Indemnité de déplacement  Comité de pilotage  Cellule d'Appui Technique  <b>Total</b>			1 800 000  7 200 000  <b>9 000 000</b>
5	Encadrement et suivi des GEC CONACAP			1 200 000
6	Expertise			100 000
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>26 754 000</b>

?

**Budget 1<sup>ème</sup> Semestre 2001**

N°O	Désignation	Montant	Nombre de mois	Montant Total
01	Salaire personnel de soutien			
	Chauffeur			
	Secrétaire	80 000	6	480 000
	Manceuvre	125 000	6	750 000
	Gardien	45 000	6	270 000
		45 000	6	270 000
	<b>Total</b>			<b>1 770 000</b>
2	Indemnité de Fonction			
	FNGPF			
	Coordinateur	35 000	6	210 000
	Assistant	50 000	6	300 000
		35 000	6	210 000
	<b>Total</b>			<b>720 000</b>
3	Frais de fonctionnement			
	Fourniture bureau			500 000
	Carburant 6 000 litres			2 376 000
	Eau, Electricité, Téléphone			750 000
	Réparation véhicule			600 000
	Réparation ordinateur et photocopieuse			280 000
	Caisse d'avance			

	Réfection locaux (peinture)			100 000
				300 000
	<b>Total</b>			<b>4 906 000</b>
	Expertise			<b>90 000</b>
<b>4</b>	Indemnité de déplacement			
	Comité de pilotage			500 000
	Cellule d'Appui Technique			3 600 000
	<b>Total</b>			<b>4 100 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>11 586 000</b>

**Budget 2<sup>ème</sup> Semestre 2001**

<b>N°O</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>	<b>Nombre de mois</b>	<b>Montant Total</b>
<b>01</b>	<b>Salaire personnel de soutien</b>			
	Chauffeur	80 000	6	480 000
	Secrétaire	125 000	6	750 000
	Mancœuvre	45 000	6	270 000
	Gardien	45 000	6	270 000
	<b>Total</b>			<b>1 770 000</b>
<b>2</b>	<b>Indemnité de Fonction</b>			
	FNGPF	35 000	6	210 000
	Coordinateur	50 000	6	300 000
	Assistant	35 000	6	210 000
	<b>Total</b>			<b>720 000</b>
<b>3</b>	<b>Frais de fonctionnement</b>			
	Fourniture bureau			500 000
	Carburant			2 376 000
	Eau, Electricité, Téléphone			750 000
	Réparation ordinateur et imprimante			100 000
	Réparation photocopie			000
	Caisse d'avance			100 000
	Réparation climatiseur			350 000

	Achat véhicule			5 000 000
	<b><u>Total</u></b>			<b>9 176 000</b>
<b>4</b>	Indemnité de déplacement			
	Comité de pilotage			000
	Cellule d'Appui Technique			3 600 000
	<b>Total</b>			<b>3 600 000</b>
<b>5</b>	Avocat			<b>450 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>15 716 000</b>

**Budget 1<sup>er</sup> Semestre 2002**

N°O	Désignation	Montant	Nombre de mois	Montant Total
01	Salaire personnel de soutien			
	Chauffeur	80 000	6	480 000
	Secrétaire	125 000	6	750 000
	Manceuvre	45 000	6	270 000
	Gardien	45 000	6	270 000
	<b>Total</b>			
2	Indemnité de Fonction			
	FNGPF	35 000	6	210 000
	Coordinateur	50 000	6	300 000
	Assistant	35 000	6	210 000
<b>Total</b>				<b>720 000</b>
3	Frais de fonctionnement			
	Fourniture bureau			500 000
	Carburant			2 376 000
	Eau, Electricité, Téléphone			750 000
	Réparation ordinateur et imprimante			100 000
	Réparation photocopie			100 000
	Caisse d'avance			150 000
	Réparation climatiseur			100 000

	Réparation véhicule			500 000
	<b><u>Total</u></b>			<b>4 576 000</b>
<b>4</b>	Indemnité de déplacement			
	Comité de pilotage			500 000
	Cellule d'Appui Technique			3 600 000
	Indemnités 02 agents			1 800 000
	<b>Total</b>			<b>5 900 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>12 966 000</b>

**Budget 2<sup>ème</sup> Semestre 2002**

<b>N°O</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>	<b>Nombre de mois</b>	<b>Montant Total</b>
<b>01</b>	Salaire personnel de soutien			
	Chauffeur	80 000	6	480 000
	Secrétaire	125 000	6	750 000
	Mancœuvre	45 000	6	270 000
	Gardien	45 000	6	270 000
	<b>Total</b>			
<b>2</b>	Indemnité de Fonction			
	FNGPF	35 000	6	210 000
	Coordinateur	50 000	6	300 000
	Assistant	35 000	6	210 000
	<b>Total</b>			
<b>3</b>	Frais de fonctionnement			
	Fourniture bureau			500 000
	Carburant			2 376 000
	Eau, Electricité, Téléphone			750 000
	Réparation ordinateur et imprimante			000
	Réparation photocopie			200 000
	Caisse d'avance			150 000
	Réparation climatiseur			50 000

	Réparation véhicule			500 000
	<b><u>Total</u></b>			<b>4 526 000</b>
4	Indemnité de déplacement			
	Comité de pilotage			000
	Cellule d'Appui Technique			3 600 000
	<b>Total</b>			<b>3 600 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>10 616 000</b>

**Proposition Budget 1er Semestre 2003**

N°O	Désignation	Montant	Nombre de mois	Montant Total
01	Salaire personnel de soutien			
	Chauffeur	80 000	6	480 000
	Secrétaire	125 000	6	750 000
	Manœuvre	45 000	6	270 000
	Gardien	45 000	6	270 000
	<b>Total</b>			
2	Indemnité de Fonction			
	FNGPF	35 000	6	210 000
	Coordinateur	50 000	6	300 000
	Assistant	35 000	6	210 000
<b>Total</b>				<b>720 000</b>
3	Frais de fonctionnement			
	Fourniture bureau			500 000
	Carburant			1 920 000
	Eau, Electricité, Téléphone			500 000
	Réparation ordinateur et imprimante			
	Caisse d'avance			100 000
	Réparation climatiseur			150 000
	Réparation véhicule			50 000

				300 000
	<b>Total</b>			<b>3 520 000</b>
	Assurance			700 000
4	Indemnité de déplacement			
	Comité de pilotage			500 000
	Cellule d'Appui Technique			2 000 000
	Indemnité 02 agents			
	<b>Total</b>			<b>2 500 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>9 210 000</b>

**Proposition Budget Dernier Trimestre 2003**

N°O	Désignation	Montant	Nombre de mois	Montant Total
01	<p>Salaire personnel de soutien</p> <p>Chauffeur</p> <p>Secrétaire</p> <p>Manœuvre</p> <p>Gardien</p> <p align="center"><b>Total</b></p>	<p></p> <p align="right">80 000</p> <p align="right">125 000</p> <p align="right">45 000</p> <p align="right">45 000</p>	<p></p> <p align="center">3</p> <p align="center">3</p> <p align="center">3</p> <p align="center">3</p>	<p></p> <p align="right">240 000</p> <p align="right">375 000</p> <p align="right">60 000</p> <p align="right">135 000</p> <p align="right"><b>810 000</b></p>
2	<p>Indemnité de Fonction</p> <p>FNGPF</p> <p>Coordinateur</p> <p>Assistant</p> <p align="center"><b>Total</b></p>	<p></p> <p align="right">35 000</p> <p align="right">50 000</p> <p align="right">35 000</p>	<p></p> <p align="center">3</p> <p align="center">3</p> <p align="center">3</p>	<p></p> <p align="right">105 000</p> <p align="right">150 000</p> <p align="right">105 000</p> <p align="right"><b>360 000</b></p>
3	<p>Frais de fonctionnement</p> <p>Fourniture bureau</p> <p>Carburant</p> <p>Eau, Electricité, Téléphone</p> <p>Réparation ordinateur et imprimante</p> <p>Caisse d'avance</p> <p>Réparation climatiseur</p> <p>Réparation véhicule</p>	<p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p>	<p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p>	<p></p> <p align="right">150 000</p> <p align="right">1 020 000</p> <p align="right">500 000</p> <p align="right">150 000</p> <p align="right">150 000</p> <p align="right">50 000</p>

	<b>Total</b>			200 000
	Audit CAT/FNGPF			2 170 000
				5 000 000
4	Indemnité de déplacement			
	Comité de pilotage			500 000
	Cellule d'Appui Technique			1 350 000
	Indemnité 02 agents			
	<b>Total</b>			<b>1 850 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>10 190 000</b>

## SITUATION DU MATERIEL RETROCEDE

### Mobilier de Bureau Transféré à la Fédération

N°	Désignation	Matériel reçu
01	Bureau Président	01
02	Bureau Ministre	02
03	Bureau ½ Ministre	06
04	Fauteuil Président	01
05	Fauteuil visiteurs	09
06	Bibliothèque	01
07	Bibliothèque en bois	01
08	Table de conférence	01
09	Table de conférence	01
10	Climatiseurs (1)	06
11	Armoires métalliques	06
12	Appareils téléphoniques	05
13	Appareils Fax	01
14	Armoires à clapet 10 cases	05
15	Corbeilles à papier	07
16	Micro ordinateurs	03
17	Imprimantes laser	02
18	Bureau secrétaire	02
19	Chaises secrétaires	04
20	Ventilateurs	05
21	Armoires basses	04
22	Photocopieur	01
23	Appareil reliure	01
24	Valise à outils	02
25	Appareil Reluire	01
26	Table informatique	02
27	Chaises visiteurs	14
28	Rideaux	06

29	Cartes du Sénégal	07
30	Bureau garderie	02
31	Chaise à roulette avec accoudoir	10
32	Meuble de rangement en bois	01
33	Télévision	01
34	Support photocopieur	01
35	Appareil standard téléphone	01
36	Aspirateur	01
37	Clavier	02
38	Onduleur	02
39	Véhicule AD 6030 – AD 5231	02

#### MATERIEL AUDIOVISUEL RETROCEDE

N°	Désignation	FNGPF
01	Magnétophone à cassette Sony TCD 5 PRO II	01
02	Cassettes audio c 60 u x Sony	100
03	Cassettes audio c 90 u x Sony	50
04	Bandes magnétiques Ampex 406	98
05	Cassettes VHS Ampex 120	25
06	Cassettes VHS Ampex 90	25
07	Cassettes nettoyage audio	02
08	Cassettes nettoyage vidéo	02
09	Cassettes unimatic Ampex	10
10	Enceinte Yamaha	02
11	Microphone Dynamique	01
12	Enceinte Acoustique Sony	01

**SITUATION PROTEFEUILLE DE RECOUVREMENT ANNEE 2003**  
**REGION DE DAKAR**  
**DEPARTEMENT DE DAKAR**

N°O	Groupement	Prêt + interet	Versés	Impayés	Observations
1	Sagitaire	2 300 000	200 000	2 100 000	
2	Keur Massar	2 300 000	400 000	1 900 000	Manque de volonté
3	Khadim Rassoul	3 300 000	2 528 000	772 000	Volonté de payer
4	Rokhaya NDIAYE	4 520 000	4 060 000	560 000	A des difficultés
5	Jappo Liggey Port	2 300 000	837 500	1 462 500	Manque de volonté
6	Dan Dolé	770 000	385 000	385 000	
7	Entente	2 300 000	1 771 000	590 000	Volonté de payer
8	Dabakh	550 000	165 000	385 000	A des difficultés
9	Deggo HLM	3 400 000	1 833 750	1 566 250	A des difficultés
10	Book Diom	2 875 000	551 657	2 323 343	A des difficultés
11	Al Khalifa	2 300 000	2 272 500	27 500	
12	Book Jemu	2 875 000	1 423 000	1 452 000	Manque de volonté
13	Ngoulou Distribution	2 250 000	1 950 000	300 000	Manque de volonté
14	Keur Yalla	2 300 000	1 797 500	502 500	Volonté de payer
15	Jam Ak Suturu	16 875 100	2 680 900	14 194 200	Manque de volonté
16	Mame Diarra Bousso	2 300 000	612 500	1 687 500	Manque de volonté
17	Union Ekolong	2 300 000	862 500	1 437 500	Manque de volonté
18	Sope Sérigne Cheikh DIENE	2 300 000	2 135 000	165 000	Volonté de payer
19	Sope Sérigne Fallou	2 300 000	1 499 500	800 500	Manque de volonté
20	GIE TAÏF	2 875 000	1 472 500	1 402 500	Volonté de payer
21	SELCO	2 300 000	866 000	1 434 000	Manque de volonté
22	Maty Création	1 350 000	185 000	1 165 000	Manque de volonté
23	Ndimal	3 450 000	1 647 000	1 803 000	Manque de volonté
24	Thiora Gode Balé	1 100 000	875 000	225 000	Manque de volonté
25	GIE le Mbossé	550 000	450 000	100 000	Manque de volonté
27	le Thiocé 1	770 000	100 000	670 000	A des difficultés

28	Le Thiocé 2	2 300 000	0	2 300 000	A des difficultés	x
29	Siga et Sœurs	2 300 000	1 300 000	1 000 000	A des difficultés	x
30	Book Doolé Guédiawaye	2 300 000	0	2 300 000	DECEDEE	x
31	Takku liguey Plateau	3 450 000	900 000	2 550 000	Manque de volonté	x
32	Book Yonn	3 450 000	3 245 000	285 000	Volonté de payer	
33	Médinatoul Mounawar	2 300 000	1 770 400	529 600	Volonté de payer	
34	Nango Sonn	3 300 000	2 945 000	340 000	Volonté de payer	
35	Takku liguey Castors	4 176 000	2 218 500	1 957 500	A des difficultés	x
36	Book Diom Castors	1 840 000	1 300 000	540 000	A des difficultés	x
37	Dundel Guent	2 012 500	547 000	1 465 500	Manque de volonté	
38	Book Xalaat HP	4 025 000	2 485 500	1 539 500	Manque de volonté	
39	Soumaré et famille	2 300 000	1 353 750	946 250	Réechelonnement	
40	Sumaya	2 300 000	1 085 000	1 215 000	Réechelonnement	
41	Book D de Mamelles	2 887 660	390 000	2 572 660	Manque de volonté	
42	Diappo ASECNA	1 100 000	1 050 000	50 000		
43	Couture 2000	2 300 000	600 000	1 700 000	A les moyens	
44	Pastoral	2 137 850	438 000	1 699 850	A des difficultés	x
45	ECA	5 750 000	4 231 250	1 518 750	A des difficultés	x
46	Compagnie Dakaroise	4 185 661	2 848 200	1 337 461	A des difficultés	x
47	Ndimbalanté	1 100 000	845 000	255 000	A des difficultés	x
49	SETP	4 900 000	2 636 187	2 263 813	Mauvaise volonté	x
50	Takhaw Dione Liggey	2 300 000	1 309 500	990 500	Mauvaise volonté	
51	Diamatoul Mahwa	2 380 000	2 200 000	180 000	Interet retiré	
52	Book Xalaat lib 3	2 300 000	1 610 000	690 000	A des difficultés	x
53	Bally et Sœurs	2 300 000	722 000	1 577 500	A des difficultés	x
54	GIE Yague NDIAYE	2 300 000	1 900 000	400 000		
55	Pass Bakhhal	1 100 000	945 000	155 000	Mauvaise volonté	
56	Solidarité	2 300 000	312 500	1 987 500	Disparue	
57	Bouso de Colobane	2 780 700	2 315 000	465 700	A des difficultés	x
59	Diappo Liggey	2 300 000	360 000	1 940 000		
60	Tous Services	1 100 000	650 000	450 000		

61	Domi Dior Salayi	1 100 000	0	1 100 000	Manque de volonté
62	Wa Lansar	1 100 000	0	1 100 000	Difficultés
63	APF	5 701 560	475 130	5 226 430	difficultés <i>Naissance Volonté</i>
64	Damas et Famille	2 300 000	1 454 000	846 000	
65	GIE Amina	2 823 250	1 535 000	1 288 250	difficultés <i>Naissance V.P.</i>
66	Fenêtre Mermoz	2 300 000	2 275 000	25 000	
67	Fa Boutique	2 919 000	1 460 000	1 459 000	Mauvaise volonté
68	Jappo Grand Mbao	2 300 000	1 175 000	1 125 000	
<b>TOTAL</b>		<b>174 929 281</b>	<b>86 447 724</b>	<b>88 481 557</b>	

**DEPARTEMENT DE PIKINE**

N°O	Groupement		Versés	Impayés	
69	Notaire GPF	1 955 000	365 000	1 590 000	difficultés
70	Wakeur Sokhna Diariétou	2 107 360	2 107 360	0	
71	R. des femmes de Doué	2 300 000	1 497 000	803 000	a émigré
72	Darou Minam GPF	1 100 000	765 000	335 000	difficultés
73	Jiggen Ak Njabotam	2 070 000	1 070 000	1 000 000	Manque de volonté
74	Fith Mith GPF	1 100 000	635 000	465 000	Manque de volonté
75	Grand Mbao GPF	1 100 000	1 005 000	95 000	Manque de volonté
76	GIE Kamb 1	1 100 000	985 000	115 000	A des difficultés
77	Baye Laye GPF	1 100 000	410 000	690 000	A des difficultés
<b>TOTAL</b>		<b>13 932 360</b>	<b>8 839 360</b>	<b>5 093 000</b>	

**DEPARTEMENT DE RUFISQUE**

<b>N°O</b>	<b>Groupement</b>		<b>Versés</b>	<b>Impayés</b>	
79	Dan Doolé	1 650 000	60 000	1 590 000	Manque de volonté
80	Begg Liggey	1 100 000	375 000	725 000	difficultés x
81	Exploitation Sel Bargny	525 000	331 000	194 000	difficultés x
82	FCGPF Bargny	6 240 000	2 166 800	4 073 200	
84	SOCOCIM	550 000	472 000	78 000	difficultés x
85	GES Rufisque	550 000	532 000	18 000	
86	Boolo Liggey GIE	525 000	285 000	240 000	
87	And Deggo GIE	1 687 500	1 670 000	17 500	
88	Arafat Ndandé GIE	3 450 000	565 000	2 885 000	Volonté de payer
89	GIE Yoku GIE	2 250 000	1 249 600	1 000 400	Volonté de payer
90	Niax Teed	1 262 601	925 660	336 941	Volonté de payer
91	Ferme Rufisquoise GIE	2 116 000	1 478 000	638 000	Volonté de payer
93	Japp Sa Reew GIE	525 000	440 000	85 000	Difficulté x
94	Watt Gaal Yeggo	1 100 000	765 000	335 000	difficultés x
95	Sonn Jariñu	1 100 000	1 025 000	75 000	Volonté de payer
97	Goorgoorlu GIE	315 000	295 000	20 000	Volonté de payer
98	Sébi Gare GIE	1 237 500	512 500	725 000	Manque de volonté
<b>TOTAL</b>		<b>26 183 601</b>	<b>13 147 560</b>	<b>13 036 041</b>	
<b>TOTAL REGION DAKAR</b>		<b>215 045 242</b>	<b>108 434 644</b>	<b>106 610 598</b>	

**REGION DE THIES**  
**DEPARTEMENT DE TIVAOUANE**

N°O	Groupement		Versés	Impayés	
99	Deggo And Liggey	2 070 000	565 227	1 504 773	Mauvaise volonté
100	Dann Doole	4 350 000	1 975 000	2 375 000	Mauvaise volonté
101	Union GPF BAD	4 440 000	1 820 125	2 619 875	Mauvaise volonté
102	Sopè Moustapha SY	3 025 440	135 000	2 890 440	Mauvaise volonté
103	Takku And Jëf	1 100 000	410 000	690 000	Mauvaise volonté
104	C.F Taïba NIANG	2 300 000	903 500	1 396 500	Mauvaise volonté
105	C.F Mérina	3 450 000	1 282 500	2 167 500	Mauvaise volonté
106	Coure Batar	550 000	100 000	450 000	Mauvaise volonté
107	Naq Jariñu	525 000	320 000	205 000	Mauvaise volonté
108	GIE Ndiop Sao	2 070 000	414 535	1 655 465	Mauvaise volonté
110	C.F Niakhène	3 450 000	3 190 000	260 000	Mauvaise volonté
111	C.F Ngandiouf	2 300 000	1 457 000	843 000	Mauvaise volonté
112	GIE Takku Liggey	1 346 837	859 480	537 357	Mauvaise volonté
<b>Total</b>		<b>30 977 277</b>	<b>13 432 367</b>	<b>17 544 910</b>	

**DEPARTEMENT DE THIES**

N°O	Groupement		Versés	Impayés	
	<b>Commune</b>				
114	Jappalé Aminata MBENGUE	2 300 000	1 350 000	950 000	
115	GES Takku Liggey	550 000	441 725	108 227	
116	Book Xalaat	2 556 450	1 052 500	1 503 950	Difficulté ✕
117	GES Nguinth	550 000	401 600	148 400	
	<b>Pout : Malicounda</b>	1 725 000	665 000	1 060 000	
118	Association Femme	3 450 000	2 457 250	992 750	Difficulté ✕
119	Keur Lamane	2 300 000	2 069 500	230 500	Difficulté ✕
120	Mbissao	2 012 000	1 760 010	252 490	
121	Koundane	2 300 000	1 995 000	305 000	Difficulté ✕
122	Touly	1 100 000	1 015 000	85 000	Difficulté ✕
	<b>Total</b>	<b>18 843 450</b>	<b>13 207 585</b>	<b>5 635 865</b>	

**DEPARTEMENT DE MBOUR**

N°O	Groupement		Versés	Impayés	
123	Femmes Fournisseurs	1 100 000	838 920	261 080	Difficulté ✕
124	Sope Yayam	2 300 000	0	2 300 000	Mauvaise volonté
125	Sope Elisabeth DIOUF	12 625 200	601 200	12 024 000	A retirer du port.
126	Beug Diam Ndayane	12 625 200	0	12 625 200	A retirer du port.
	<b>TOTAL</b>	<b>28 650 400</b>	<b>1 440 120</b>	<b>27 210 280</b>	
	<b>TOTAL REGION THIES</b>	<b>78 471 127</b>	<b>28 080 072</b>	<b>50 391 055</b>	

**REGION DE DIOURBEL  
DEPARTEMENT DE DIOURBEL**

N°O	Groupement		Versés	Impayés	
127	Fédérat. Région des GPF	8 750 000	5 952 300	2 797 700	Difficultés X
128	Regroupement de l'islam	1 100 000	670 000	430 000	Mauvaise volonté
129	Jaboot Marième LO	2 300 000	1 214 000	1 086 000	Mauvaise volonté
<b>TOTAL</b>		<b>12 150 000</b>	<b>7 836 300</b>	<b>4 313 700</b>	

**DEPARTEMENT DE MBACKE**

N°O	Groupement			Impayés	
130	Wakeur S. Fallou	2 300 000	1 932 500	367 500	
131	Collectif des GPF BAD	6 210 000	3 245 000	2 965 000	Mauvaise volonté
132	Sope Khadim	6 250 000	0	6 250 000	Mauvaise volonté
133	ASPTB	3 392 212	0	3 392 212	Mauvaise volonté
134	Touba Khaïra	3 450 000	1 800 000	1 650 000	Mauvaise volonté
135	GIE Dendèye	2 880 750	1 080 000	1 800 750	Mauvaise volonté
136	Mame Diarra	2 300 000	1 500 000	800 000	Mauvaise volonté
137	Moustang	2 300 000	1 970 000	330 000	Difficulté X
<b>TOTAL</b>		<b>29 082 962</b>	<b>11 527 500</b>	<b>17 555 462</b>	

**DEPARTEMENT DE BAMBEY**

N°O	Groupement		Versés	Impayés	
138	GIE Jeef	1 100 000	760 000	340 000	Difficultés X
139	GES Bambey Commune	550 000	547 000	3 000	Difficultés X
140	GIE Takku Liggey	1 100 000	935 000	165 000	Difficultés X
141	Lambaye GES	3 105 000	1 765 000	1 340 000	Difficultés X
142	GES Gawane	550 000	250 000	300 000	Difficultés X
144	Keur Samba KANE	1 633 000	555 000	1 078 000	Mauvaise Volonté
145	GIE Sembène	550 000	80 000	470 000	Mauvaise Volonté
146	GIE Ndangalma	3 648 200	3 648 200	0	
<b>TOTAL</b>		<b>12 236 200</b>	<b>8 540 200</b>	<b>3 696 000</b>	
<b>TOTAL REGION DIOURBEL</b>		<b>53 469 162</b>	<b>27 904 000</b>	<b>25 565 162</b>	

**REGION DE KOLDA  
DEPARTEMENT DE KOLDA**

N°O	Groupement		Versés	Impayés	
147	Sikilo Centre	3 015 000	1 500 000	1 515 000	A des difficultés
148	ASSORES	1 100 000	870 500	229 500	A des difficultés
149	Case Foyer Salikégné	2 300 000	875 000	1 425 000	Manque de volonté
150	Médina Seydou BA	1 818 150	1 523 000	295 150	Volonté de payer
151	Thioossane Mampatim	1 100 000	1 037 500	62 500	Volonté de payer
152	GPF Didioré	1 100 000	782 000	318 000	Manque de volonté
153	GES Salikégné	550 000	0	550 000	Manque de volonté
154	GES Dabo	550 000	164 000	386 000	Manque de volonté
155	Dinguiraye	2 350 000	1 023 230	1 326 770	Manque de volonté
156	Case Foyer Ngayène	2 300 000	1 350 000	950 000	A des difficultés
157	Dioulayel	2 300 000	1 176 000	1 124 000	A des difficultés
158	Saré Assette			0	
<b>TOTAL</b>		<b>18 483 150</b>	<b>10 301 230</b>	<b>8 181 920</b>	

**DEPARTEMENT DE SEDHIOU**

N°O	Groupement		Versés	Impayés	
159	Tessito	1 100 000	852 700	247 300	Manque de volonté
160	Darou S. KABADA	1 650 000	905 100	744 900	Manque de volonté
161	Diédina	2 300 000	2 175 000	125 000	Manque de volonté
<b>TOTAL</b>		<b>5 050 000</b>	<b>3 932 800</b>	<b>1 117 200</b>	

DEPARTEMENT DE VELINGARA

N°	Groupement		Versés	Impayés	
162	GES Vélingara	1 100 000	943 000	157 000	A des difficultés
163	GIE Moussidalé	550 000	373 471	176 529	Volonté de payer
164	Sinthian Souroyel	2 831 520	1 832 020	999 500	A des difficultés
165	Saré Bouka	1 100 000	270 000	830 000	Manque de volonté
166	Pakour Maoundé	1 100 000	1 000 000	100 000	Volonté de payer
<b>TOTAL</b>		<b>6 681 520</b>	<b>4 418 491</b>	<b>2 263 029</b>	
<b>TOTAL REGION KOLDA</b>		<b>30 214 670</b>	<b>18 652 521</b>	<b>11 562 149</b>	

**REGION DE TAMBACOUNDA**  
**DEPARTEMENT DE TAMBACOUNDA**

N°O	Groupement		Versés	Impayés	
167	Wassadou Dépôt	2 760 000	2 040 000	720 000	Dos gendarmerie
168	Diénou Diala	550 000	373 750	176 250	Dos gendarmerie
169	Case Foyer Sinthiou Malem	2 300 000	1 194 755	1 105 245	Dos gendarmerie
170	Kouthia Coto	550 000	265 000	285 000	Dos gendarmerie
171	Yéro donde	1 927 135	1 680 000	247 135	Dos gendarmerie
172	Souaré Counda	3 750 000	1 325 000	2 425 000	Dos gendarmerie
173	C F Kouhiagaïdy	2 300 000	1 480 000	820 000	A des difficultés
174	GIE Kouhiagaïdy	1 150 000	952 885	197 115	Volonté de payer
175	GIE Malem Niani	2 174 000	1 166 000	1 008 000	Manque de volonté
176	Fassobara	2 002 000	1 242 830	759 170	Volonté de payer
177	Suukar	2 300 000	1 688 500	611 500	Manque de volonté
178	Faro II	1 100 000	200 000	900 000	Manque de volonté
179	Femmes Diambars	1 100 000	330 000	770 000	A des difficultés
<b>TOTAL</b>		<b>23 963 135</b>	<b>13 938 720</b>	<b>10 024 415</b>	

DEPARTEMENT DE KEDOUGOU

N°O	Groupement		Versés	Impayés	
180	Mosqué	1 100 000	915 000	185 000	Manque de volonté
181	Thiabidji Bandéfassi	2 250 000	1 685 500	564 500	Manque de volonté
182	Compagnie I	1 250 000	1 100 000	150 000	A des difficultés
183	Dinguessou I	1 100 000	983 250	116 750	Manque de volonté
184	NAFA Bandéfassi	2 070 000	1 246 000	824 000	Manque de volonté
185	Dandé Mayo	1 100 000	692 000	408 000	Manque de volonté
186	Teinturières	1 100 000	900 000	200 000	Volonté de payer
187	Ges de Kédougou	550 000	350 000	200 000	Manque de volonté
<b>TOTAL</b>		<b>10 520 000</b>	<b>7 871 750</b>	<b>2 648 250</b>	

DEPARTEMENT DE BAKEL

N°O	Groupement			Impayés	Observations
188	Sadatou	1 799 985	225 000	1 574 985	Manque de volonté
189	Galladé	2 300 000	1 720 000	580 000	A des difficultés
<b>TOTAL</b>		<b>4 099 985</b>	<b>1 945 000</b>	<b>2 154 985</b>	
<b>TOTAL REGION TAMBACOUNDA</b>		<b>38 583 120</b>	<b>23 755 470</b>	<b>14 827 650</b>	
<b>RTEFEUILLE 2ème SEMESTRE DECEI</b>		<b>415 783 321</b>	<b>206 826 707</b>	<b>208 956 614</b>	